



Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture

Rapport de la septième réunion

## du Groupe de travail sur l'Education pour tous (EPT)



UNESCO Paris  
19-21 juillet 2006

Rapport de la septième réunion

du Groupe de travail sur  
l'Education pour tous (EPT)



UNESCO Paris

19-21 juillet 2006

Pour de plus amples renseignements, s'adresser au service suivant :

Division pour la coordination  
des priorités des Nations Unies en matière d'éducation  
Secteur de l'éducation  
UNESCO  
7, Place de Fontenoy  
75352 Paris 07 SP  
France  
Téléphone : +33 (0) 1 45 68 10 81  
Télécopie : +33 (0) 1 45 68 56 26  
Site Web :  
<http://www.unesco.org/education/efa>

La version provisoire du présent rapport a été examinée par tous les participants à la septième réunion du Groupe de travail sur l'Éducation pour tous.

Rédacteur : Allen Caldwell  
Assisté de : Clinton Robinson et Riho Sakurai  
Impression : UNESCO

# Table des matières

Avant-propos .....	5
Sigles et acronymes .....	7
Questions clés de la septième réunion du Groupe de travail sur l'EPT .....	9
I. Introduction .....	11
II. La suppression des frais de scolarité : implications pour la réforme du secteur de l'éducation et la mobilisation des ressources .....	14
III. Réaliser les objectifs de l'EPT : en finir avec le travail des enfants pour réaliser l'EPT .....	18
IV. Améliorer la prestation des services éducatifs dans les États fragiles : réduire la fragilité et adopter des approches à long terme .....	21
V. Réponse au VIH et au sida : le rôle de l'éducation dans la prévention et l'atténuation des effets .....	24
VI. Les enseignants et la qualité de l'éducation : suivi des besoins mondiaux jusqu'en 2015 .....	29
VII. Stratégies pour rendre opérationnel le Plan d'action global en vue de la réalisation des objectifs de l'Éducation pour tous .....	32
VIII. L'Équipe chargée du Rapport mondial de suivi sur l'EPT 2007 et les rapports à venir .....	36
IX. Évaluation et bilan des progrès de l'EPT (EBPE) .....	38
X. Préparation de la sixième réunion du Groupe de haut niveau sur l'EPT au Caire .....	40
XI. Présentation des résultats .....	42
XII. Remarques finales .....	45
XIII. Appendices .....	47
<i>Déclaration liminaire du Directeur général</i> .....	47
<i>Ordre du jour de la réunion</i> .....	51
<i>Liste des participants</i> .....	56

# Avant-propos

Chaque année, le Groupe de travail sur l'Éducation pour tous (EPT) rassemble de nombreux participants : non seulement les principales parties concernées - les pays en développement, les donateurs bilatéraux, les institutions multilatérales, la société civile et le secteur privé - mais aussi des représentants de fondations, d'universités, de réseaux éducatifs et des consultants. Les raisons d'un si large attrait ne sont pas difficiles à discerner. Depuis sa première réunion en 2000, à l'issue du Forum mondial sur l'éducation tenu à Dakar, le Groupe de travail constitue un lieu d'échange où nous nous employons à résoudre les problèmes urgents et les difficultés techniques qui se posent à nous tandis que nous nous efforçons d'atteindre les objectifs de l'EPT. C'est un événement international unique en son genre.

Cette année, le Groupe de travail a porté principalement son attention sur quelques-uns des obstacles les plus sérieux qu'il nous faut surmonter si nous voulons que chacun ait accès à l'éducation : les frais de scolarité et autres droits à payer qui empêchent les enfants, en particulier les plus pauvres d'entre eux, d'aller à l'école ; le travail des enfants ; les effets du VIH et du sida sur les enfants et leur famille ; la faiblesse des institutions ou l'instabilité des États fragiles. Les débats sont allés bien au-delà du simple exposé des difficultés : dans chaque cas, nous avons examiné les solutions possibles et les réponses viables qui pouvaient être apportées au problème considéré, en particulier celles qui tirent parti des immenses possibilités offertes par l'éducation elle-même. Le Groupe de travail a notamment reconnu que, pour que l'apprentissage soit réussi, il est essentiel que les enseignants soient formés, qualifiés et bien accompagnés : il a ainsi conféré aux enseignants un rôle central dans la quête d'une plus grande qualité.

Les participants ont inscrit ces préoccupations dans le contexte du partenariat, auquel le nouveau Plan d'action global en vue de la réalisation des objectifs de l'Éducation pour tous offre un cadre dynamique. De la même manière, le Groupe de travail a apporté une contribution en vue de la prochaine réunion du Groupe de haut niveau sur l'EPT, qui doit se tenir au Caire en novembre 2006.

L'Éducation pour tous est une question urgente et essentielle ; chacun d'entre nous connaît des cas où l'absence de possibilités d'apprentissage de qualité prive les enfants - et les adultes - de la chance de réaliser pleinement leur potentiel. Lors de la réunion de juillet 2006, le Groupe de travail a réaffirmé que nous pourrions venir à bout des obstacles les plus redoutables à condition d'unir nos efforts. Le partenariat est la clé pour y parvenir.

*Peter Smith*  
*Sous-Directeur général pour l'éducation*  
*UNESCO*

# Sigles et acronymes

AED	Academy for Educational Development
ANCEFA	Réseau africain pour la campagne en faveur de l'éducation pour tous
APD	Aide publique au développement
CAD	Comité d'aide au développement (OCDE)
CCONG	Consultation collective des organisations non gouvernementales
CEDAW	Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes
CME	Campagne mondiale pour l'éducation
DEDD	Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable
DFID	Ministère du développement international (Royaume-Uni)
DSRP	Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté
E-9	Neuf pays à forte population : Bangladesh, Brésil, Chine, Égypte, Inde, Indonésie, Mexique, Nigéria, Pakistan
ELP	Essential Learning Package
EPPE	Protection et éducation de la petite enfance
EPT	Éducation pour tous
EPU	Enseignement primaire universel
FMI	Fonds monétaire international
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la population
G-8	Groupe des Huit (Allemagne, Canada, États-Unis, Fédération de Russie, France, Italie, Japon, Royaume-Uni)
GMR	Rapport mondial de suivi sur l'EPT
GTF	Équipe spéciale mondiale
HLG	Groupe de haut niveau
IIPÉ	Institut international pour la planification de l'éducation
IMOA	Initiative de mise en œuvre accélérée
INEE	Réseau interinstitutionnel pour l'éducation dans les situations d'urgence
ISU	Institut de statistique de l'UNESCO
KENEPOTE	Kenya Network of Positive Teachers
LAMP	Programme d'évaluation et de suivi de l'alphabétisation
LIFE	Initiative pour l'alphabétisation : savoir pour pouvoir
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OIT	Organisation internationale du Travail
OMD	Objectif(s) du Millénaire pour le développement
ONG	Organisation non gouvernementale
PAM	Programme alimentaire mondial
PNUAD	Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement

PPP	Partenariats public-privé
RASEP	Évaluation et bilan des progrès de l'EPT
SFA	Suppression des frais de scolarité
SIDA	Syndrome d'immunodéficience acquise
TIC	Technologies de l'information et de la communication
TTISSA	Initiative pour la formation des enseignants en Afrique subsaharienne
UNCT	Équipe de pays des Nations Unies
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNGEI	Initiative des Nations Unies pour l'éducation des filles
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
UNLD	Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation
VIH	Virus de l'immunodéficience humaine

# Questions clés de la septième réunion du Groupe de travail sur l'EPT

## Suppression des droits de scolarité

- Depuis 1948, l'éducation gratuite et obligatoire est inscrite dans la Déclaration universelle des droits de l'homme. Pourtant, pour de nombreux enfants dans le monde, elle n'est ni gratuite, ni obligatoire.
- Lorsque les droits de scolarité sont supprimés, les systèmes éducatifs nationaux sont souvent submergés par une vague de nouveaux défis inattendus. Des classes surpeuplées aux enseignants non formés et aux installations débordées, la suppression des droits de scolarité nécessite de réformer d'autres aspects de l'éducation.
- Si les pays doivent continuer de mettre en œuvre des politiques conduisant à la suppression des droits de scolarité, il faudra que toutes les parties prenantes – des donateurs aux gouvernements en passant par les organismes privés – mènent une campagne massive de mobilisation de ressources pour garantir une réussite durable à la suppression des droits de scolarité.

## Le travail des enfants

- Bien que des progrès aient été accomplis vers la réalisation de l'objectif consistant à éliminer toutes les formes de travail des enfants d'ici à 2016, il y avait en 2004 près de 218 millions d'enfants qui travaillaient. Par ailleurs, 75 % des enfants non scolarisés en âge de fréquenter l'école primaire vivent en Afrique subsaharienne ou en Asie du Sud.
- La question de l'égalité entre les sexes et celle du travail des enfants sont inextricablement liées. Dans de nombreuses régions du monde, il est culturellement et

socialement acceptable que les filles et les adolescentes travaillent et n'aillent pas à l'école.

- Afin de lutter efficacement contre le travail des enfants, les responsables des politiques devront trouver des réponses institutionnelles qui traitent simultanément les questions relatives au travail des enfants, à la pauvreté et à l'éducation.

## L'éducation dans les États fragiles

- Les États fragiles se caractérisent par la faiblesse de leurs capacités institutionnelles, qui entrave leur aptitude à assurer les services sociaux de base – tels que l'éducation – aux populations vulnérables.
- Le secteur de l'éducation peut jouer un rôle fondamental pour aider au redressement des États fragiles. Un secteur de l'éducation opérationnel peut donner aux États fragiles un sentiment de légitimité lorsque, par exemple, l'État rouvre les écoles, rémunère les enseignants et tente d'inculquer aux enfants, par le biais des programmes d'enseignement, des valeurs, des compétences, des normes et des connaissances auxquelles la société attache du prix.
- Dans le cas particulier des États fragiles, les donateurs peuvent être des acteurs fondamentaux du processus de redressement. En dehors de l'harmonisation des flux de financement, les différents donateurs doivent œuvrer en étroite collaboration lorsqu'il s'agit de collecter, d'analyser, de diffuser et d'échanger les données pertinentes.

## Faire face à la crise du VIH et du sida

- Le secteur de l'éducation joue un rôle important pour aider à prévenir et atténuer la propagation du VIH et du sida. En concevant des programmes d'enseignement adaptés au VIH et au sida, en sensibilisant le personnel éducatif et en adoptant des politiques relatives au VIH et au sida sur le lieu de travail, le secteur de l'éducation pourrait être une pièce maîtresse d'une riposte globale à l'épidémie du VIH et du sida.
- Les différentes parties prenantes doivent avoir conscience des interactions qui existent entre la question de l'égalité entre les sexes et l'épidémie du VIH et du sida qui, au fil des ans, a touché une proportion croissante de femmes pour des raisons liées tant à l'économie qu'à la condition des femmes. Si l'on veut enrayer l'épidémie, il faut que les pays mettent en place à l'intention des enfants et des adolescents des cours d'éducation sexuelle tenant compte du contexte culturel.
- Les individus infectés par le VIH ou luttant contre le sida doivent faire face au stress de la stigmatisation et au découragement provoqué par la discrimination qui s'attachent à l'épidémie. C'est particulièrement vrai pour les enseignants et autres personnels de l'éducation. Le secteur de l'éducation doit jouer un rôle prépondérant dans la sensibilisation des communautés et des organisations à la situation des personnes vivant avec le VIH et le sida.

## Les enseignants et la qualité de l'éducation

- Toutes les réformes de l'éducation, passées, présentes et à venir, courent le risque de l'enlèvement. La pénurie

mondiale d'enseignants formés et qualifiés qui s'annonce menace de compromettre les autres efforts de réforme de l'éducation. D'ici dix ans, il faudra 18 millions d'enseignants du primaire supplémentaires si les pays veulent atteindre les objectifs relatifs à l'enseignement primaire universel.

- La médiocrité de l'éducation s'explique entre autres par le recours à des enseignants non formés. Dans de nombreux pays en développement, le recours excessif à ces enseignants entraîne une baisse de la qualité de l'éducation.
- Afin d'attirer et de retenir des enseignants qualifiés, les gouvernements et autres acteurs du secteur de l'éducation devront revaloriser la profession enseignante. Des salaires décents, des programmes solides de formation initiale et en cours d'emploi et un environnement de travail agréable sont trois éléments, parmi plusieurs qui mériteraient d'être mentionnés, qu'il faut garantir aux enseignants pour qu'ils dispensent une éducation de qualité.

## Rendre opérationnel le Plan d'action global pour l'EPT

- En rendant opérationnel le Plan d'action global pour l'EPT, il est indispensable de prendre conscience qu'il ne s'agit pas d'un document statique, mais d'un outil dynamique qu'il est possible d'ajuster pour tenir compte des réalités des pays qu'il est censé servir.
- Si la version actuelle du Plan d'action global constitue un solide point de départ, elle a néanmoins besoin d'être améliorée. Il faudrait notamment clarifier davantage les rôles et responsabilités spécifiques des institutions partenaires ainsi que les objectifs précis du Plan.

# I. Introduction

Quel rôle l'éducation peut-elle jouer pour contribuer à prévenir et limiter la propagation du VIH et du sida ? Comment les pays concilient-ils la suppression des frais de scolarité et le maintien d'une éducation de qualité ? Comment peuvent-ils éliminer le travail des enfants afin de réaliser les objectifs de l'Éducation pour tous (EPT) ? Comment remédier à la pénurie d'enseignants ? Enfin, l'éducation peut-elle aider à remettre sur pied les États qualifiés de « fragiles », dont les institutions sont profondément déstabilisées ? autant de questions, parmi beaucoup d'autres du même ordre, qui ont été soulevées au cours de la septième réunion annuelle du Groupe de travail sur l'Éducation pour tous. Des représentants gouvernementaux, des spécialistes universitaires, des administrateurs de l'éducation, des associations de la société civile et des représentants d'un grand nombre d'institutions se sont réunis au Siège de l'UNESCO pour échanger des vues sur les multiples façons dont l'éducation contribue au développement humain. Par leur profondeur et leur étendue, les thèmes abordés lors de cette réunion ont permis de faire avancer la cause de l'Éducation pour tous, dont les objectifs doivent être atteints d'ici à 2015.

## Allocution d'ouverture du Directeur général

C'est en ayant toutes ces questions à l'esprit que le Directeur général de l'UNESCO, M. Koïchiro Matsuura, a ouvert la septième réunion du Groupe de travail sur l'Éducation pour tous. Après avoir souhaité la bienvenue aux participants et noté la diversité des aires géographiques et des institutions représentées, il a souligné l'impact important que le Plan d'action global en vue de la réalisation des objectifs de l'EPT avait dans le milieu des institutions internationales. En ce qui concerne spécifiquement le Plan, il a formulé deux observations. D'abord, il a noté que les cinq initiateurs de l'EPT étaient parvenus à un accord de principe sur la poursuite de la collaboration en faveur du Plan. Ensuite,

il a indiqué que lors du Sommet du G-8, tenu à Saint-Pétersbourg, les chefs d'État et de gouvernement avaient reconnu l'importance du Plan. « Le Sommet du G-8 [ a-t-il déclaré,] a clairement mis l'EPT sur le devant de la scène et a montré le vif intérêt que suscitent les efforts fournis dans le cadre du Plan d'action global pour mieux harmoniser et coordonner les approches entre les principaux partenaires de l'EPT et les rendre plus efficaces. Il faut véritablement poursuivre cette tâche dans les prochains mois afin qu'un document amélioré puisse être présenté au Groupe de haut niveau en novembre. »

Élargissant ses observations à d'autres initiatives ayant des incidences sur l'EPT, M. Matsuura a évoqué la Conférence d'Abuja, tenue en mai 2006, sur le financement du développement. Il a salué la tenue de cette conférence qui constituait, à ses yeux, une avancée significative dans la construction de la nouvelle structure d'aide basée sur un engagement mutuel. L'appel qu'elle avait lancé en faveur d'un horizon de planification à dix ans dans 20 pays africains était un défi considérable mais important. En outre, le Directeur général a noté que la poursuite des efforts en vue de la réalisation des engagements de Gleneagles, de la création d'un groupe de travail de l'UNESCO sur la conversion de la dette au bénéfice de l'éducation et de l'extension de l'Initiative pour la mise en œuvre accélérée (IMOA) étaient de bon augure pour la mise en œuvre de l'agenda de l'EPT.

M. Matsuura a ensuite porté son attention sur l'ordre du jour de la réunion du Groupe de travail de cette année. Il a souligné à quel point il était important d'examiner la question de la suppression des frais de scolarité. Il a exprimé l'espoir que les participants étudient les liens entre cette suppression et le maintien d'une éducation de qualité. Le travail des enfants constituait à ses yeux un problème constant et persistant. Il a jugé encourageant que le Groupe de travail soit prêt à examiner cette question dans le cadre de l'EPT. En ce qui concerne le VIH et le sida, il a fait observer que c'était la deuxième fois que le Groupe de travail consacrait un point de son ordre du jour à l'épidémie. Le Directeur général a souhaité en savoir davantage sur le rôle que l'éducation,

en particulier à l'échelon national, peut jouer pour mieux sensibiliser l'opinion et aider à prévenir la propagation de l'épidémie et à en limiter les effets. S'agissant des travaux consacrés à la question des États fragiles, il a émis l'idée que la communauté internationale devait déterminer comment rétablir rapidement les services sociaux tout en s'attelant à la tâche complexe de la reconstruction des institutions à long terme. Enfin, M. Matsuura est revenu sur le Plan d'action global pour l'EPT, dans lequel il voyait un instrument qui permettrait d'améliorer la coordination des activités entre les parties prenantes. Les suggestions et recommandations des participants, a-t-il dit, faciliteraient le passage à la phase opérationnelle du Plan.

## Allocution liminaire : M. Ad Melkert, administrateur associé du PNUD

M. Ad Melkert, administrateur associé du PNUD, a prononcé son allocution liminaire par visioconférence. Intitulé « Agir conformément aux résultats du Sommet mondial 2005 », son discours était axé sur les progrès accomplis jusqu'alors en vue d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Il a rappelé que, lors du Sommet, les chefs d'État et de gouvernement du monde avaient exprimé leur engagement politique résolu en faveur de la réalisation des OMD d'ici à 2015. Il a également évoqué les cadres quinquennaux dans lesquels s'inscrivait la poursuite de ces objectifs. Les cinq premières années se sont avérées positives. Il a reconnu que l'éducation était la composante essentielle des huit OMD. L'éducation, a-t-il affirmé, est un moyen qui facilite la réalisation des objectifs dans des domaines tels que la réduction de la pauvreté, l'équité entre les hommes et les femmes, la santé et l'assainissement.

M. Melkert a ensuite évoqué le Plan d'action global. Il a indiqué que le PNUD accueillait le Plan avec satisfaction. Il a souligné qu'il était important que tous les partenaires aient conscience du rôle central que jouait l'éducation, véritable tremplin pour atteindre les autres OMD. Tout en reconnaissant les atouts du projet de Plan actuel, M. Melkert a laissé entendre qu'il était nécessaire de l'affiner dans plusieurs domaines. Il a d'abord prôné un soutien politique accru en faveur de l'inscription des enfants à l'école, aux niveaux tant primaire que secondaire. Il a recommandé que le Plan aborde les

questions relatives aux enseignants, ainsi qu'au suivi et à l'évaluation. Dans le prolongement du projet actuel, il a insisté sur l'idée d'une analyse systématique, pays par pays, des stratégies qui facilitent ou, au contraire, entravent les progrès dans la réalisation des OMD.

M. Melkert a souligné le rôle important que jouent le suivi et l'évaluation pour la réalisation de l'enseignement universel. À titre d'illustration, il a cité l'exemple de son pays d'origine, les Pays-Bas. Rappelant les efforts déployés par celui-ci pour mettre en œuvre une législation sur la scolarité obligatoire, il a indiqué qu'il lui avait fallu environ vingt-cinq ans (1875-1900) pour y parvenir. Selon lui, si la loi a fini par porter ses fruits, c'est parce que les Pays-Bas ont constamment veillé à son application en imposant des sanctions. Dans le contexte actuel, M. Melkert a estimé que les pays qui cherchent à atteindre les objectifs de l'EPT et les OMD devront adopter des politiques de mise en œuvre semblables à celles appliquées par les Pays-Bas il y a plus de cent ans. M. Melkert a conclu son allocution en réitérant la détermination du PNUD à coopérer avec ses partenaires en vue d'aider les pays à progresser sans cesse dans la voie des objectifs de l'Éducation pour tous et des Objectifs du Millénaire pour le développement.

## M<sup>me</sup> Rima Salah, directrice générale adjointe de l'UNICEF

Les allocutions d'ouverture se sont achevées sur les observations de Mme Rima Salah, directrice générale adjointe de l'UNICEF. Mme Salah a tout d'abord remercié l'UNESCO d'avoir rassemblé des organisations partageant le même point de vue sur l'Éducation pour tous. Elle a construit son exposé autour de la question des partenariats. Elle a identifié en particulier cinq défis qui, s'ils ne sont pas relevés, empêcheront la création de partenariats plus solides en faveur des objectifs de l'EPT.

- Il importe d'harmoniser les objectifs poursuivis en matière d'éducation par les institutions parties prenantes dans une structure opérationnelle commune, qui définisse des buts, cibles et résultats mesurables communs à l'appui des OMD et des objectifs de l'EPT.
- Les progrès accomplis par chaque pays doivent ressortir clairement - données précises, réelles et disponibles en temps utile.

- Les partenaires doivent œuvrer de concert afin de faire de la réunion annuelle du Groupe de haut niveau sur l'EPT un lieu d'échange plus dynamique pour décider des actions à mener, examiner les progrès accomplis dans le programme d'action mondial et relever les défis auxquels sont confrontés l'ensemble des partenaires.
- Il convient de préciser clairement et de bien comprendre les fonctions et les responsabilités de chacune des institutions lorsqu'il s'agit de définir le partenariat et la façon dont celui-ci contribue à soutenir efficacement l'éducation au niveau national.
- Des efforts doivent être déployés afin d'élargir l'accès au Rapport mondial de suivi sur l'EPT, instrument essentiel pour décrire et faire connaître les succès enregistrés par les pays et leurs partenaires de développement.

## Organisation de la réunion et du rapport

La septième réunion du Groupe de travail sur l'EPT s'est tenue au Siège de l'UNESCO du 19 au 21 juillet.

Présidée par M. Peter Smith, Sous-Directeur général pour l'Éducation à l'UNESCO, elle a rassemblé plus de 230 participants représentant 32 pays, ainsi que divers partenaires institutionnels : institutions bilatérales et multilatérales, organisations non gouvernementales, instituts de recherche, fondations et secteur privé. La réunion a consisté en cinq séances avec des exposés sur trois thèmes, ainsi que des rapports sur plusieurs réunions annexes. Les séances se sont déroulées de la manière suivante : présentation du thème et des membres du groupe de discussion par un animateur, analyse du thème par les membres du groupe, débat. Le présent rapport rend compte de ces travaux en suivant l'ordre du jour. Il souligne les points saillants abordés au cours de la réunion et en résume les principales conclusions. ◇

# III. La suppression des frais de scolarité : implications pour la réforme du secteur de l'éducation et la mobilisation des ressources

► **Modérateur :**

M. Mark Bray, directeur, IPE

► **Intervenants :**

M. Cream Wright, chef, Section de l'éducation, UNICEF

M. George Godia, secrétaire d'État à l'éducation, Ministère de l'éducation, des sciences et de la technologie, Kenya

Mme Festina Bakwena, secrétaire permanente du Ministère de l'éducation, Botswana

M. Richard Arden, chef p. i. de Profession for Education, Ministère du développement international (DFID), Royaume-Uni

La suppression des frais de scolarité est-elle un moteur de la réforme de l'éducation dans un grand nombre de pays ? L'élimination des frais de scolarité aidera-t-elle les pays à atteindre les objectifs de l'Éducation pour tous ? Ces questions étaient à l'ordre du jour de la séance intitulée : « La suppression des frais de scolarité : implications pour la réforme du secteur de l'éducation et sur la mobilisation des ressources ».

Avant de laisser la parole aux intervenants, le modérateur a rappelé à l'assistance que, depuis 1948, l'enseignement gratuit et obligatoire est proclamé par la Déclaration universelle des droits de l'homme. Il a en outre indiqué que, comme le préconise le communiqué de Beijing adopté lors de la Cinquième réunion du groupe de haut niveau sur l'EPT (2005), les frais de

scolarité officiels et officieux doivent être éliminés pour permettre à tous les enfants de suivre jusqu'au bout un cycle scolaire primaire complet. Le modérateur a ensuite abordé l'épineux problème du remplacement des frais de scolarité par d'autres sources de revenus. Une fois supprimés les frais de scolarité, comment les pays peuvent compenser ce manque à gagner ? Enfin a été évoquée la question de la préservation de la qualité de l'éducation, qui pourrait être en contradiction avec la suppression des frais de scolarité.

## Une voie vers la réforme

Dans son intervention détaillée, M. Cream Wright s'est penché sur les multiples conséquences qu'entraîne

l'abolition des frais de scolarité. Il a cherché à montrer que la réussite de leur suppression dépendait de la capacité du pays concerné à mobiliser des ressources financières et techniques. Il a ensuite fait observer que l'abolition des frais de scolarité placerait les pays sur la trajectoire de la réalisation de l'EPT d'ici à 2015. Le reste de son intervention a été consacré aux liens entre la suppression des frais de scolarité et la réforme de l'éducation au sens large. À cet égard, la suppression des frais de scolarité peut être considérée comme un moyen essentiel au service de la refonte complète du système de l'éducation nationale. À condition d'être adéquatement mise en œuvre, une politique de suppression des frais de scolarité peut avoir de nombreux résultats positifs, dont cinq méritent d'être notés :

- Une vague de réformes qui se propagera dans l'ensemble du système éducatif. À cet égard, la suppression des frais de scolarité constitue le « Big Bang » initial du cycle de la réforme.
- Un pas vers la réalisation de l'équité entre garçons et filles, en particulier dans l'enseignement secondaire, vu que les filles ont rarement accès à l'éducation au-delà du primaire.
- Le développement de la base de ressources humaines du pays. Investir dans l'éducation constitue une stratégie d'importance fondamentale si l'on veut donner aux individus les moyens de contribuer effectivement et efficacement à l'économie du pays.
- La création d'une citoyenneté informée et participative. En faisant en sorte que les individus aillent à l'école et achèvent un cycle complet d'études, les pays peuvent leur transmettre les connaissances, les valeurs, les compétences, les sensibilités, les normes et les expériences qui sont déterminantes dans une société productive.
- Enfin, une telle politique peut ouvrir un accès à l'éducation aux enfants marginalisés – orphelins, handicapés, enfants vivant dans des régions reculées – et leur offrir des possibilités d'éducation qui leur font cruellement défaut.

Il a été observé que la suppression des frais de scolarité constitue une réforme « inclusive » de la politique d'éducation. Outre qu'elle garantit les droits à l'éducation des pauvres et des défavorisés, la suppression des frais de scolarité est un pilier indispensable des États démocratiques.

## Remédier à l'impact de la suppression des frais de scolarité

Une fois effective, la suppression des frais de scolarité peut faire peser d'énormes pressions institutionnelles sur les systèmes éducatifs. Les pays sont souvent confrontés à des problèmes difficilement surmontables, de l'explosion des effectifs à l'inadéquation de la formation des enseignants. Ce sont ces idées qu'a développées dans son intervention M. George Godia, secrétaire d'État à l'éducation au Ministère de l'éducation, des sciences et de la technologie du Kenya. En supprimant les frais de scolarité, le Kenya visait de multiples objectifs. Les pouvoirs publics entendaient enrayer la diminution des inscriptions, réduire les coûts de l'éducation à la charge des parents et mettre le pays sur la voie de la réalisation des objectifs de l'EPT et des OMD. Après avoir proclamé la gratuité de l'enseignement primaire en 2003, le système éducatif kenyan a rapidement été débordé : infrastructures surchargées, augmentation des effectifs des classes, surcroît de travail pour les enseignants et détérioration de la qualité en raison des relations plus distantes entre élèves et enseignants.

Puisqu'il n'était pas question de faire machine arrière, le Gouvernement kenyan a défini une stratégie multidimensionnelle pour surmonter les difficultés nées de la suppression des frais de scolarité. Comme l'a expliqué M. Godia, l'approche appelait une réponse institutionnelle ; le Kenya a notamment :

- créé une équipe spéciale composée des diverses parties prenantes afin de définir une stratégie et de produire des directives ;
- entrepris de mobiliser rapidement des ressources ;
- intensifié ses efforts pour collecter, analyser et diffuser les données relatives aux administrateurs des écoles et aux enseignants ;
- mis en œuvre des techniques de renforcement des capacités visant à faciliter l'élaboration des programmes de formation des enseignants, les activités destinées à déployer les enseignants, avec plus d'efficacité et d'efficience, l'élaboration des programmes d'enseignement et la formation des directeurs d'établissements scolaires aux questions financières ;
- mis au point de nouvelles stratégies de suivi et d'audit afin d'accroître la responsabilisation.

Pour conclure, M. Godia a souligné que, face à une demande d'éducation qui continue d'augmenter, son pays a besoin d'un surcroît d'aide de la part des bailleurs de fonds. Le Kenya devra entretenir des partenariats avec les sources multilatérales, bilatérales et autres pour pouvoir continuer à combler le déficit dû à l'utilisation des ressources nationales au service d'initiatives aussi audacieuses que la suppression des frais de scolarité.

## Partage des coûts dans l'éducation (enseignement secondaire)

La Secrétaire permanente du Ministère de l'éducation du Botswana, Mme Festina Bakwena, a expliqué en détail que son pays s'était engagé à rendre l'éducation accessible à tous les citoyens. Après avoir évoqué les réformes qui ont permis de réaliser un enseignement primaire quasi universel au Botswana, elle a tourné son attention vers l'enseignement secondaire. L'équité entre les sexes est maintenant une réalité dans le secondaire. Cependant, en raison de sa forte croissance économique, le Botswana est aujourd'hui classé dans les pays à revenu intermédiaire, ce qui a entraîné une réduction de l'aide extérieure. Cette baisse de l'aide conjuguée avec la croissance annuelle des dépenses publiques d'éducation et de formation, a conduit à l'adoption d'une politique de partage des coûts. En vertu de cette politique, qui s'applique à l'enseignement secondaire, professionnel et technique à l'exclusion du primaire, le Botswana demande aux bénéficiaires de participer au coût de leurs études à hauteur de 5 %. Une exemption est prévue pour les élèves pauvres - ceux qui ne peuvent pas payer ces 5 %. Cette initiative de partage des coûts doit permettre au Botswana de réaliser l'objectif qu'il s'est fixé, à savoir l'accès universel au deuxième cycle de l'enseignement secondaire d'ici à 2015.

## Mobilisation des ressources

La communauté internationale peut jouer un rôle de premier plan en apportant son appui aux pays qui suppriment les frais de scolarité et sont résolus à atteindre les OMD. M. Richard Arden, chef p. i. de Profession for Education, au Ministère du développement international (DFID) du Royaume-Uni, a précisément examiné comment la communauté internationale peut apporter cet appui. M. Arden

a résumé une de ses préoccupations majeures en posant la question suivante : comment trouver les ressources qui permettront aux pays de compenser les effets de la suppression des frais de scolarité – remplacement des frais de scolarité, hausse des effectifs, coûts des transactions et qualité ? Cette interrogation est d'autant plus pertinente lorsque l'on sait qu'un pays qui supprime les frais de scolarité a besoin de mobiliser annuellement 1,1 milliard de dollars des États-Unis supplémentaires pour atteindre ses objectifs dans le domaine de l'éducation. Afin de faire face aux difficultés financières accrues résultant de la suppression des frais de scolarité, la mobilisation de ressources revêt une importance cruciale, a noté M. Arden. Il est impératif, a-t-il souligné, que les partenaires extérieurs s'engagent à fournir une aide financière sur plusieurs années. Il a aussi fait observer que les pays devraient explorer et exploiter divers mécanismes de financement afin de réaliser leurs objectifs dans le domaine de l'éducation. Il a évoqué entre autres les modalités suivantes :

- Soutien budgétaire général
- Soutien budgétaire sectoriel
- Réserve centrale de financement au secteur
- Fonds réservés
- Activités de projets
- Renforcement des capacités
- Fonds privés.

Compte tenu d'une durée de sept ans pour le cycle primaire, plus deux ou trois ans pour un cycle secondaire, M. Arden a souligné que, pour atteindre les OMD, les pays devaient envisager une planification à long terme (dix ans) assortie de divers scénarios.

**Un débat stimulant** – Après les quatre exposés, le modérateur et les intervenants ont répondu aux questions et aux observations des participants au Groupe de travail. Il s'en est suivi un débat animé couvrant de nombreux sujets, dont les points les plus saillants sont présentés ci-après.

**Mesures incitatives** – Pour accroître la scolarisation, certaines mesures peuvent inciter les enfants à aller à l'école. Les programmes de nutrition, les bourses, la gratuité des manuels scolaires, l'accès à l'eau potable et l'implication directe des parents sont autant de mesures incitatives susceptibles de stimuler la fréquentation scolaire.

**Engagement politique** – Les participants se sont accordés à reconnaître qu'un engagement politique fort est nécessaire pour que la suppression des frais de scolarité puisse réussir sur une grande échelle et durablement. Du point de vue financier, l'éducation


doit rester une priorité budgétaire à long terme et les dirigeants politiques doivent veiller à ce que les chefs d'établissement et les enseignants disposent des ressources financières nécessaires pour gérer les écoles et faire leur travail. Sur le plan institutionnel, le renforcement des capacités consistant à former des enseignants, l'adoption de stratégies de suivi et d'évaluation plus efficaces et l'intensification de la collecte de données intéressant les écoles sont les domaines où le leadership politique a le plus d'importance.

**Réduction de la pauvreté** – Comme en témoigne de nombreux participants, la pauvreté représente l'obstacle à la scolarisation des enfants le plus difficile à surmonter. Le traitement des problèmes liés à la pauvreté permettra sûrement d'améliorer la fréquentation scolaire dans tous les pays. À cette fin, il faut que les gouvernements formulent des stratégies de lutte contre la pauvreté s'ils veulent que leurs pays atteignent les objectifs de l'EPT et les OMD.

**Qualité** – Quantité contre qualité : comment développer la scolarisation tout en préservant ou, mieux, en améliorant, la qualité de l'éducation ? Aux yeux de nombreux participants, c'est le problème majeur que pose l'adoption d'une politique de suppression des frais de scolarité. Toutes les parties prenantes – gouvernements, bailleurs de fonds, organisations non gouvernementales

et secteur privé – doivent travailler en partenariat afin de promouvoir la qualité de l'éducation tandis que la suppression des frais de scolarité se traduit par une augmentation rapide des effectifs scolaires.

**Opposition à la réforme** – Certains participants ont cherché à semer le doute sur les implications de la suppression des frais de scolarité pour la réforme globale de l'éducation, que beaucoup appellent de leurs vœux. Selon eux, outre qu'elle nuit à la qualité, la suppression des frais de scolarité pourrait provoquer une paralysie institutionnelle dans de nombreux systèmes éducatifs. De plus, étant donné le caractère imprévisible de l'aide, bien des pays ne recevront pas le volume d'aide requis pour assurer le succès de la suppression des frais de scolarité. Ainsi, au lieu de vaincre les obstacles à l'éducation, des politiques telles que la suppression des frais de scolarité risquent de créer de nouveaux obstacles à l'accès à l'éducation.

**Mobilisation des ressources** – Les participants se sont félicités de l'annonce de M. Gordon Brown (chancelier de l'Echiquier du Royaume-Uni) selon laquelle son pays s'engage à consacrer 5 milliards de dollars à l'aide à l'éducation dans les pays en développement au cours de la prochaine décennie. Ils se sont demandé si d'autres pays donateurs répondraient à l'appel de M. Brown en prenant des engagements similaires. 

# /// Réaliser les objectifs de l'EPT: en finir avec le travail des enfants pour réaliser l'EPT

► **Modérateur :**

M. Kari Tapiola, directeur exécutif du BIT

► **Intervenants :**

M. Kailash Satyarthi, président, Marche mondiale contre le travail des enfants

M. Nurettin Konakli, chef du Comité d'élaboration des stratégies, Ministère de l'éducation nationale, Turquie

Mme Froh Belfakir, chef de la Division de la femme et de l'enfance, Secrétariat d'État pour la famille, l'enfance et les personnes handicapées, Maroc

M. Hussein Oujour, directeur p. i. au Secrétariat d'État pour l'éducation non formelle et les programmes d'alphabétisation, Ministère de l'éducation, Maroc

M. Abdelaziz Addoum, directeur du travail, Ministère de l'emploi et de la formation professionnelle, Maroc

Cette séance a eu pour thème l'épineuse question de l'élimination du travail des enfants dans la perspective de la réalisation des objectifs de l'EPT. D'emblée, le modérateur a relié la question du travail des enfants à l'éducation. Il a rappelé que lors d'une réunion précédente, l'Equipe spéciale mondiale sur le travail des enfants et l'EPT s'était fixé comme principal objectif d'assurer la cohérence de fond entre les objectifs de l'EPT et les conventions de l'OIT. L'élimination du travail des enfants sous toutes ses formes d'ici à 2016 était, selon M. Tapiola, un objectif réaliste et réalisable.

## Deux questions indissociables

Dans ses remarques liminaires, M. Satyarthi a observé que c'était la première fois qu'une séance était entièrement

consacrée à l'examen des liens entre le travail des enfants et la réalisation des objectifs de l'EPT. Il a commencé son exposé incisif de la question en présentant des données quantitatives aidant à démontrer clairement le lien entre travail des enfants et éducation :

- Environ 18 % de tous les enfants en âge d'être scolarisés dans le primaire ne vont pas à l'école.
- Bien que le travail des enfants ait reculé depuis 2000, on recensait en 2004 218 millions d'enfants travailleurs.
- Quelque 94 % des enfants qui, bien qu'en âge d'être scolarisés dans le primaire, ne fréquentent pas l'école, vivent dans les pays en développement.
- Sur ces 94 %, 40 % vivent en Afrique subsaharienne et 35 % en Asie du Sud.

Après avoir présenté ces données quantitatives, M. Satyarthi a abordé la question sous l'angle qualitatif. Il a expliqué que l'avenir du monde dépend des réponses que nous apporterons à quatre problèmes inextricablement liés : éducation, pauvreté, travail des enfants et insécurité. Le vrai coût du travail des enfants, ce sont des possibilités gâchées, l'exploitation et l'injustice pour les enfants travailleurs, privés de chances d'apprendre. De plus, le travail des enfants est intimement lié au genre : dans le monde, une grande partie des enfants qui travaillent sont des filles. Dépourvues d'éducation, beaucoup resteront prises au piège d'une servitude sans fin, du trafic, du travail domestique et de la prostitution. Selon l'expression employée par l'intervenant, travail des enfants et éducation sont les deux côtés de la même médaille : côté face, le profil d'une petite fille, côté pile, une école.

Pourtant, l'espoir est permis. M. Satyarthi a noté que s'agissant du lien entre travail des enfants et éducation, un des événements les plus prometteurs était la création de l'Equipe spéciale mondiale sur le travail des enfants et l'éducation. L'Equipe spéciale a pour objectif de contribuer à la réalisation des objectifs de l'EPT par l'élimination du travail des enfants. La stratégie adoptée sera double : d'une part, mobiliser la volonté politique, d'autre part, intégrer la question du travail des enfants dans les cadres d'action nationaux et internationaux. Le succès de la mise en œuvre de cette stratégie dépendra des facteurs suivants :

- Approfondissement des connaissances sur les liens entre travail des enfants et éducation
- Plaidoyer et mobilisation sociale
- Cohérence des politiques
- Appui aux programmes
- Partenariats.

L'Equipe spéciale mondiale sur le travail des enfants et l'éducation commencera par lancer deux initiatives conjointes. La première sera axée sur la réduction et l'élimination du travail domestique des enfants. Dans de nombreuses régions du monde, le travail domestique des enfants - des filles en particulier - est socialement et culturellement admis. Les filles qui travaillent derrière des portes closes, en particulier, sont vulnérables à l'exploitation et aux mauvais traitements. Cette initiative tentera de changer les attitudes qui tolèrent cette pratique. La seconde initiative, menée conjointement par l'Equipe spéciale et quelques pays sélectionnés, s'inscrira dans le domaine politique. L'objectif sera d'illustrer la relation triangulaire entre travail des enfants, réduction de la

pauvreté et éducation. Le travail des enfants perpétue la pauvreté et la pauvreté perpétue le travail des enfants ; il y a une forte probabilité que les parents d'enfants qui travaillent aient eux-mêmes travaillé lorsqu'ils étaient enfants. Ce piège intergénérationnel de la pauvreté exige des approches visant simultanément le travail des enfants, la pauvreté et l'éducation.

## Une approche institutionnelle

M. Konakli a montré comment son pays, la Turquie, lutte contre le travail des enfants en milieu rural. Le Ministre turc de l'éducation nationale reconnaît le caractère inter-dépendant de la réalisation des objectifs de l'EPT, de la lutte contre la pauvreté et de l'élimination du travail des enfants. Étant donné l'étroitesse des liens entre l'EPT et le travail des enfants, la Turquie a mis au point une réponse institutionnelle. Le Ministère de l'éducation nationale, le Ministère du travail et de la sécurité sociale et l'Agence des services sociaux et de la protection de l'enfance ont formulé une stratégie intégrée pour l'éducation nationale visant à atteindre les objectifs de l'EPT en augmentant le taux de scolarisation tout en luttant contre le travail des enfants. Comme l'a expliqué en détail M. Konakli, la Turquie a défini une stratégie à quatre volets afin d'atteindre ses objectifs :

- Intégrer le travail des enfants dans les stratégies générales d'éducation
- Assurer la cohérence des politiques
- Renforcer les capacités
- Mettre en place des partenariats stratégiques.

Le travail des enfants étant particulièrement répandu dans les zones rurales, la Turquie a concentré ses efforts sur les familles vulnérables et leurs enfants employés comme saisonniers dans le secteur agricole. Parmi les mesures de surveillance adoptées, les pouvoirs publics ont confié au personnel des écoles (chefs d'établissement et enseignants) le soin de recenser les enfants à risque, collaboré avec les parents en vue d'assurer l'application des lois et d'explorer des solutions, telles que les internats, offert aux enfants des services de soutien scolaire, de conseil et de loisirs, et créé des groupes de discussion et des programmes d'information à l'intention des parents peu familiarisés avec certains problèmes.

En conclusion, M. Konakli a fait part des enseignements précieux tirés par la Turquie des efforts

qu'elle mène pour réaliser l'EPT tout en luttant contre le travail des enfants. Les points suivants méritent une attention particulière :

- Les gouvernements doivent prendre des engagements forts en matière de politiques, de planification et d'action.
- Il faut disposer de ressources financières ;
- Les interventions doivent avoir une large portée et inclure un large éventail de parties prenantes.
- Il est essentiel de prévoir d'autres solutions viables (telles que les internats), en particulier dans les zones rurales.
- La coopération interagences, portant sur les différents secteurs et niveaux, peut aboutir à des solutions durables.
- Il est indispensable de mettre en place des mécanismes de suivi adaptés aux différents contextes.

## Genre, travail des enfants et éducation

Un des objectifs des intervenants marocains était d'appeler l'attention sur l'interaction entre genre, travail des enfants et éducation. Au Maroc, le travail des enfants affecte au premier chef les 10 à 14 ans. Environ 13 % des enfants de cette tranche d'âge, dont 17 % de filles, ne sont pas scolarisés. Dans les zones rurales du pays, 51 % des filles et des femmes âgées de plus de 10 ans sont analphabètes. Le Maroc a lancé une stratégie à deux volets afin d'inverser les tendances du travail des enfants et de favoriser la réalisation des objectifs de l'EPT.

Traitement et prévention sont les deux volets de la stratégie marocaine. Le premier volet est conçu pour offrir aux individus une seconde chance de recevoir une éducation. Le second met fortement l'accent sur la prévention de l'abandon scolaire. Sur les 200 000 personnes ayant bénéficié d'une seconde chance d'éducation, 64 % étaient des femmes. En matière de prévention, un élément clé est la transformation des écoles en environnements sûrs. À cet effet, des gardiens ont été affectés dans 72 % des établissements scolaires. À l'avenir, le Maroc continuera d'intégrer la lutte contre le travail des enfants et l'augmentation de la fréquentation scolaire dans ses cadres d'action aux niveaux national, régional et local.

**Un débat équilibré** – Après les exposés introductifs, les participants du Groupe de travail ont engagé un débat animé et très argumenté. Bien qu'unanimes dans leur condamnation du travail des enfants, ils ont été nombreux à s'avouer impuissants devant la complexité et l'étendue de ce problème.

**École et travail** – L'école et le travail ne s'excluent pas nécessairement l'un l'autre. Beaucoup d'enfants ajoutent l'une à l'autre : ils travaillent avant ou après l'école. D'autres abandonnent leurs études. Il convient d'adopter des approches de la scolarisation qui soient flexibles et tiennent compte des besoins des enfants qui à la fois travaillent et vont à l'école. Quant à ceux qui abandonnent leurs études, il est nécessaire de mettre en œuvre des politiques qui les incitent à reprendre le chemin de l'école. Les systèmes scolaires devraient envisager la possibilité de cesser de retenir le critère de l'âge pour adopter celui des compétences de chacun.

**Cohérence des politiques** – Les responsables des politiques peuvent contribuer à éliminer le travail des enfants et à augmenter les taux de scolarisation en mettant au point des politiques qui traitent simultanément des diverses questions. Il faudra mettre en œuvre simultanément des politiques coordonnées concernant l'éducation, l'emploi et d'autres questions sociales afin de lutter contre le travail des enfants et d'atteindre les objectifs de l'EPT.

**Mesures incitatives** – Les écoles peuvent contribuer à faire reculer le travail des enfants et à réaliser l'EPT dans leur pays en proposant aux enfants et à leurs familles des mesures incitatives récompensant la fréquentation scolaire. Les allocations, les bourses, les programmes de repas scolaires et la réduction des coûts de la scolarisation (uniformes, manuels et autres fournitures scolaires) sont quatre approches incitatives qui aident efficacement les enfants à aller à l'école et à y rester.

**Éducation non formelle** – Étant donné que de nombreux enfants travaillent et/ou que leur éducation formelle est interrompue (orphelins, enfants soldats, enfants qui abandonnent l'école), les pays devraient mettre davantage l'accent sur les approches non formelles de l'éducation. Investir dans les écoles itinérantes et élaborer des programmes d'enseignement différents sont deux mesures qui aident à adapter l'éducation aux besoins de chaque enfant. ◇

# IV. Améliorer la prestation des services éducatifs dans les États fragiles: réduire la fragilité et adopter des approches à long terme

► **Modérateur :**

M. Desmond Bermingham, chef du secrétariat de l'Initiative de mise en œuvre accélérée (IMOA)

► **Intervenants :**

Mme Pauline Rose, Centre for Education de l'Université du Sussex

M. Pierre Gambembo, Bureau de l'UNESCO à Kinshasa, République démocratique du Congo

M. Wilson Fritz Saint Fort, Ministère de l'éducation et de la formation professionnelle, Haïti

Lorsque l'édifice institutionnel d'un État se désintègre rapidement, comment rétablir les services sociaux tels que l'éducation ? Le modérateur a commencé par souligner une préoccupation majeure : lorsqu'un État se retrouve dans une situation de fragilité, ce sont les enfants qui souffrent le plus. Étant donné le contexte géopolitique actuel, a-t-il déclaré, cette séance venait à point nommé. Il a enfin affirmé que dans les pays en conflit les dirigeants et les citoyens sont résolus à rétablir l'éducation et les autres services sociaux.

## Une définition opérationnelle

Comment définir un État fragile de façon adéquate et précise ? Comment les acteurs – publics ou non – peuvent-ils remplir leur fonction éducative dans un État fragile ? Comment l'éducation peut-elle contribuer

à sortir de la fragilité et à aider les États fragiles à se redresser ? Enfin, comment les bailleurs de fonds peuvent-ils concilier les droits et les risques dans les États fragiles afin d'y garantir le respect des engagements de Dakar ? M<sup>me</sup> Rose s'est servie de cette série d'interrogations pour cadrer son exposé sur l'amélioration de la prestation des services éducatifs dans les environnements difficiles. Elle a cité la définition des États fragiles proposée par le CAD de l'OCDE : « les pays souffrant d'un manque d'engagement politique, ou de maigres capacités de développement et de mise en œuvre de politiques contre la pauvreté » en précisant que les termes utilisés pouvaient être source de controverse et qu'il convenait donc de les considérer avec une grande attention.

Il faut garder présent à l'esprit que la fragilité, appliquée à l'État, n'est pas statique mais fluide, et qu'elle évolue sans cesse pour s'adapter aux exigences d'un contexte particulier. Dans ce contexte, il est important

qu'une volonté politique se manifeste pour aider à surmonter la faiblesse des capacités de l'État fragile. Au niveau interne, l'effet bénéfique de l'éducation sur la phase de redressement peut prendre quatre formes :

- Élaboration des programmes d'enseignement : les programmes d'enseignement peuvent promouvoir la tolérance et la cohésion sociale parmi les élèves.
- Formation et recrutement des enseignants : la capacité de l'État est renforcée dès lors qu'il est en mesure de proposer des postes d'enseignant.
- Éducation postprimaire : celle-ci permet de réduire les risques de la fragilité en cherchant à répondre aux besoins des jeunes marginalisés.
- Approches transversales : un système éducatif opérationnel peut faciliter la prestation des services ; par la scolarisation, les jeunes peuvent avoir accès à la santé et à l'assainissement, ainsi qu'à d'autres services.

M<sup>me</sup> Rose a indiqué que la communauté des donateurs a un rôle important à jouer dans le redressement des États fragiles. Cependant, si l'attention voulue n'est pas accordée à la coordination au sein des institutions et entre les institutions en ce qui concerne la transition entre l'aide humanitaire et l'aide au développement, par exemple, ils risquent d'aggraver les problèmes. M<sup>me</sup> Rose a souligné combien il importe de soutenir les services éducatifs, y compris dans une phase d'aide humanitaire. Même là où les États manquent de capacités ou de volonté, il est souvent possible d'aider les communautés locales qui prennent l'initiative de fournir des services éducatifs, et ce même dans les circonstances les plus difficiles. Dès lors que les États fragiles manifestent la volonté politique nécessaire, il faut que les stratégies des donateurs adoptent une approche coordonnée s'inspirant des principes du Réseau interinstitutionnel pour l'éducation dans les situations d'urgence (INEE), du CAD et de l'IMOA et qu'elles puissent répondre aux contraintes susceptibles de peser sur les capacités d'absorption.

## La fragilité en Afrique subsaharienne

M. Gambembo a évoqué la prestation des services éducatifs dans un État fragile d'Afrique subsaharienne, la République démocratique du Congo. En premier lieu, la fréquentation scolaire est très faible : des millions d'enfants ne sont pas scolarisés. Le système éducatif national se caractérise par un manque d'efficacité interne : 29 %

des enfants seulement achèvent le primaire. Sur le plan matériel, les installations scolaires se sont détériorées ; il n'y a pas de toilettes séparées pour les garçons et les filles. L'intervenant a ensuite décrit les quatre principaux problèmes actuels du système éducatif :

- Un financement limité et inégal
- Une détérioration de la qualité à tous les niveaux
- Une faible capacité administrative
- Une faible fréquentation dans le primaire.

M. Gambembo a ensuite décrit le plan national de reconstruction ou de redressement du système éducatif. Le plan est divisé en deux phases. Au cours de la phase initiale, on s'efforcera de stabiliser le système, entre autres en formant un plus grand nombre d'enseignants et en tentant de supprimer des frais de scolarité dans le primaire. Une fois le système suffisamment stabilisé, le pays mettra en œuvre la seconde phase du plan, qui élargira la portée de la réforme en se recentrant sur des mesures de lutte contre la pauvreté. Cette phase se caractérisera également par des efforts destinés à accroître le financement de l'éducation. Au cours de ces deux phases, le pays comptera sur l'aide financière de la communauté des donateurs. L'objectif général est de mettre la République démocratique du Congo en mesure d'atteindre les objectifs de l'EPT et les OMD.

## La fragilité dans les Caraïbes

M. Saint Fort, d'Haïti, a présenté une description détaillée des combats passés et présents d'Haïti avec la fragilité, et aussi de la situation chaotique dans laquelle est plongé le système éducatif. Pendant une grande partie de son histoire, Haïti, qui vient de célébrer son 200<sup>e</sup> anniversaire, a été en proie à l'instabilité politique. Cette instabilité permanente a eu de profondes répercussions sur le secteur éducatif du pays.

Le secteur éducatif haïtien se heurte à de multiples problèmes. Comme l'a expliqué M. Saint Fort, des écoles ont été détruites et celles qui subsistent sont en mauvais état : 80 % des écoles n'ont pas l'électricité, 39 % seulement ont accès à l'eau potable, 15 % seulement disposent d'une bibliothèque et moins de 1 % des établissements scolaires utilisent les technologies de l'information. À cela s'ajoutent une mauvaise gouvernance et une piètre qualité. En conséquence, les taux de redoublement et d'abandon scolaire sont élevés, 10 %

seulement des enfants âgés de six ans sont scolarisés. Les difficultés sont aggravées par le mauvais état de santé et la malnutrition : 37 % des enfants sont porteurs de parasites et 22 % souffrent de malnutrition.

Afin d'enrayer le déclin de son système éducatif, Haïti a conçu et mis en œuvre des plans d'action. L'un de ces plans concerne la formation d'administrateurs scolaires et de chefs d'établissement et d'institutrices. Un institut de formation des enseignants est également en construction. Lorsqu'il sera terminé, il servira à former le personnel scolaire. Sur le plan de la politique nationale, le Ministère de l'éducation élabore actuellement un plan stratégique axé sur la réalisation des objectifs de l'EPT à l'horizon 2015.

## Un débat animé

Un débat animé sur l'éducation dans les États fragiles a suivi. Certains participants ont fait part de leurs préoccupations devant l'accent mis sur la volonté politique dans la définition des États fragiles ; selon eux, en effet, dans beaucoup de pays, le vrai problème était celui de l'infrastructure institutionnelle. Dans les contextes difficiles ou les situations de conflit, beaucoup d'États n'ont simplement pas les capacités institutionnelles nécessaires pour assurer convenablement la prestation des services sociaux tels que l'éducation. De l'avis de certains participants, le concept même d'État fragile n'était qu'un dérivatif, une nouvelle étiquette qui ne sert qu'à masquer l'échec des efforts pour résoudre des problèmes persistants. L'urgence commande non pas d'inventer une nouvelle appellation mais de concevoir des plans et des actions afin de remédier aux troubles préexistants dont souffrent de nombreux pays.

## Difficultés propres aux États fragiles

Selon d'autres participants, les pays classés comme États fragiles étaient aux prises avec des difficultés particulières qui méritaient l'attention.


**Rôle des ONG en tant que prestataires de services** – Si et lorsqu'il est fait appel aux ONG pour fournir des services

sociaux, il se peut que les gouvernements ne soient guère incités à assumer leurs responsabilités en matière de prestation de services.

**Genre** – Dans les États fragiles, les filles et les femmes sont souvent les premières victimes des mauvais traitements et des humiliations. Le viol, la prostitution forcée et les grossesses forcées ne sont que trois exemples des traumatismes graves que subissent, comme il est avéré, les femmes et les filles qui vivent dans les États fragiles. Les systèmes éducatifs des États fragiles doivent affronter ces problèmes comme les autres problèmes propres aux femmes et aux filles. Il importe par exemple d'établir des programmes qui facilitent l'insertion (ou la réinsertion) des jeunes mères dans le système scolaire ainsi que des mécanismes qui permettent de remédier à ces traumatismes.

**Proximité** – Les États voisins avec les États fragiles doivent souvent faire face aux conséquences imprévues qu'entraîne l'implosion d'un pays. Il arrive souvent qu'un pays stable fournisse des services éducatifs aux ressortissants d'États fragiles, que ce soit dans des camps de réfugiés, en envoyant son propre personnel éducatif dans telle ou telle région ou en apportant une aide financière. Les membres de la communauté des donateurs doivent en tenir compte et fournir une aide aux pays situés à proximité des États fragiles.

**Harmonisation de l'aide** – Plusieurs participants (dont des représentants d'organisations bilatérales) ont souligné que lorsque les bailleurs de fonds décident de s'engager auprès des États fragiles, il leur faut travailler en étroite coordination et collaboration. Ils doivent intensifier leurs efforts de collecte et d'analyse, de diffusion et de mise en commun des données relatives aux États fragiles. En outre, les donateurs doivent harmoniser les flux de financement (y compris entre l'action humanitaire et le développement) afin de rendre leurs efforts plus efficaces.

**Éducation interculturelle** – Lorsqu'un pays se trouve en situation de fragilité, celle-ci peut contraindre différents groupes ethniques ou religieux à vivre et à apprendre ensemble, ce qui présente un risque de dissensions ethniques et religieuses. Dans un tel contexte, les parties prenantes doivent insister sur l'urgence nécessaire d'intégrer l'éducation interculturelle dans tous les programmes d'enseignement. 

# V. Réponse au VIH et au sida : le rôle de l'éducation dans la prévention et l'atténuation des effets

► **Modérateur :**

Docteur Barbara de Zaluondo, Directeur associé pour le suivi et la prévention des épidémies, ONUSIDA

► **Intervenants :**

M<sup>me</sup> Mary Joy Pigozzi, Senior Vice-President, Academy for Educational Development (AED)

M. David Plummer, Université des Indes occidentales (UWI) et Chaire régionale UNESCO/Commonwealth sur l'éducation et le VIH/sida

M<sup>me</sup> Margaret Wambete, cofondatrice et présidente, Kenya Network of Positive Teachers [absente]

M. Im Sethy, secrétaire d'État au Ministère de l'éducation, de la jeunesse et des sports et président du Comité ministériel interdépartemental sur le VIH/sida, Cambodge

M. Paramente Phamotse, Chief Education Officer – Primary, Ministère de l'éducation et de la formation, Lesotho

La quatrième séance du Groupe de travail sur l'EPT était principalement consacrée à l'épidémie du VIH/sida et notamment aux multiples liens de celle-ci avec l'éducation.

## Une réponse globale

D'emblée, M<sup>me</sup> Pigozzi a souligné que les efforts déployés pour lutter contre l'épidémie du VIH et de sida ne pouvaient être séparés du secteur de l'éducation. Pour réussir, les secteurs éducatifs devront faire preuve, dans le monde entier, d'une grande ténacité sur le plan institu-

tionnel dans leur lutte contre l'épidémie. La démonstration de l'oratrice soulignait qu'une réponse globale devrait comprendre les cinq éléments essentiels suivants :

- Éducation de qualité, comprenant des principes intersectoriels
- Contenu, programmes et matériels d'apprentissage
- Formation et soutien des éducateurs
- Politiques, gestion et systèmes
- Approches et points d'entrée type.

En outre, chacun de ces cinq éléments essentiels ne comporte pas moins de cinq sous-éléments ou points.

On trouve ainsi, au titre de l'élément « Politiques, gestion et systèmes » cinq points relatifs à la lutte contre le VIH et le sida aux niveaux les plus élevés de l'État et de tous les autres secteurs. Ces cinq points prévoient :

- une analyse de la situation/évaluation des besoins ;
- des politiques applicables sur le lieu de travail ;
- une planification relative aux capacités humaines, une évaluation d'impact et des modèles de projets ;
- des partenariats stratégiques, notamment pour la coordination, la sensibilisation et la mobilisation des ressources ;
- un suivi, une évaluation et une analyse des résultats.

Au titre de l'élément essentiel « Contenu, programmes et matériels d'apprentissage » figurent des points qui mettent clairement l'accent sur l'environnement d'apprentissage. Plus précisément, ces points demandent la création de contenus, de programmes et de matériels d'apprentissage :

- adaptés spécifiquement et appropriés aux divers niveaux - enseignement primaire/secondaire/supérieur, professionnel, formel et non formel ;
- ciblés et adaptés aux différents groupes ;
- susceptibles d'élaborer et de pérenniser les connaissances, les attitudes et les comportements nécessaires à la prévention en rapport avec la transmission sexuelle, la consommation de drogues, notamment par injection, et d'autres facteurs de risque ;
- traitant de la stigmatisation, de la discrimination et de la disparité ;
- intégrant les soins, le traitement et le soutien.

Enfin, les points figurant au titre de l'élément essentiel « Approches et points d'entrée type » suggèrent d'élargir la réponse en matière de prévention et d'atténuation des effets, pour y intégrer, en tant que de besoin, divers partenaires et diverses approches. Ces approches et points d'entrée sont notamment :

- la santé scolaire
- les compétences essentielles
- l'éducation par les pairs
- le conseil et l'orientation
- la communication et les médias
- la formation des enseignants
- l'apprentissage et la sensibilisation fondés sur la communauté
- l'alimentation scolaire
- l'éducation et l'alphabétisation des adultes
- une participation accrue des personnes vivant avec le VIH et le sida.

Comme l'indiquent les éléments évoqués ci-dessus et comme l'a souligné M<sup>me</sup> Pigozzi, il s'agit là tout à la fois d'une question de santé et d'éducation. Tous les pays, quels que soient leurs taux de prévalence et d'incidence, doivent réagir énergiquement au VIH et au sida. En engageant cette campagne, toutes les parties doivent être sensibles aux problèmes de genre, de discrimination et de stigmatisation.

## Identifier les risques

Pour un grand nombre de ceux qui travaillent à la prévention et à l'atténuation des effets du VIH et du sida, les comportements à risque sont un souci majeur. Dans son intervention, où il analysait les programmes de prévention du VIH dans les Caraïbes, le professeur David Plummer s'est notamment efforcé d'identifier les comportements à risque susceptibles de favoriser l'infection par le VIH. Après avoir présenté les éléments indiquant qu'il est réellement approprié et nécessaire d'assurer aux enfants d'âge scolaire une éducation préventive, il a analysé les interrelations entre genre et risque.

Analysant la « féminisation » de l'épidémie qu'ont connue les Caraïbes, le professeur Plummer a posé la question de savoir si la pauvreté ou l'aliénation pouvaient en rendre compte. Dans les deux cas, la réponse était négative : ni la pauvreté, ni l'aliénation n'expliquent convenablement la féminisation de l'épidémie. L'explication doit plutôt être cherchée du côté de l'économie et du genre. Plus précisément, ce sont les hommes ayant de l'argent – c'est-à-dire disposant d'un revenu qu'ils peuvent consacrer au sexe – qui créent la demande de travailleurs du sexe. En outre, cette cohorte d'hommes présente d'importants facteurs de risque. Ils reproduiront probablement le comportement les uns des autres, phénomène décrit par l'orateur comme une politique de groupe de pairs : si un membre du groupe refuse d'adopter un certain comportement, il court le risque d'être exclu du groupe.

Le professeur Plummer a affirmé qu'il était essentiel que le secteur de l'éducation prenne davantage de responsabilités et adopte une position plus proactive pour lutter contre l'épidémie. Il a encouragé toutes les parties prenantes à reconnaître les points communs à toutes les personnes qui luttent contre l'épidémie et les réalités qu'elles partagent, au lieu de fermer les yeux sur certains aspects éthiquement contestables qui peuvent être liés à la maladie.

## Faire face à la stigmatisation et à la discrimination

M<sup>me</sup> Margaret Wambete (dont la communication était lue par M. Mark Richmond, directeur p.i., Division pour la coordination des priorités des Nations Unies en matière d'éducation, UNESCO) s'est présentée comme infectée par le VIH et ses propos ont été une leçon de vie et de lutte contre la stigmatisation et la discrimination liées au VIH et au sida.

La communication de Mme Wambete était centrée sur le travail de l'organisation non gouvernementale qu'elle a contribué à fonder, le Kenya Network of Positive Teachers (KENEPOTE). Celui-ci a été créé avec la double mission de fournir une aide aux enseignants infectés par le VIH et de faire évoluer l'attitude et les comportements de la population envers les enseignants infectés. Au sein du secteur de l'éducation, les enseignants infectés travaillent dans des environnements hostiles. Ils sont harcelés par leurs directeurs et leurs collègues, on évite de les fréquenter et les élèves ne les respectent pas. Plus largement, au sein de la communauté, les enseignants infectés par le VIH sont confrontés à la discrimination et stigmatisés par leur famille, les organisations religieuses et les parents d'élèves. KENEPOTE s'emploie à assurer à ces enseignants un soutien psychosocial et économique. Outre la lutte contre la stigmatisation et la discrimination, l'organisation promeut et défend les droits des enseignants vivant avec le VIH et prodigue des soins aux orphelins et autres enfants vulnérables.

Les avancées réalisées par KENEPOTE ont consisté à former des alliances et des partenariats avec d'importantes organisations du secteur de l'éducation, telles que le Ministère de l'éducation, la Teachers Service Commission et l'Union nationale des enseignants du Kenya. L'organisation contribue également à l'autonomisation des enseignants infectés par le VIH par la sensibilisation et la diffusion de documents sur l'épidémie.

M<sup>me</sup> Wambete a instamment demandé que la politique du secteur éducatif en matière de VIH et de sida soit communiquée à toutes les écoles et tous les établissements d'apprentissage et a souligné que le problème du transfert des enseignants mérite également attention, afin de permettre aux enseignants atteints du VIH de vivre avec leurs conjoints. Elle a également suggéré la possibilité d'intégrer l'éducation au VIH et au sida dans le programme des établissements de formation

des enseignants, en soulignant la nécessité d'inscrire, plus largement, la sensibilisation au VIH et au sida dans le cadre de la santé sexuelle et génésique, de l'adapter à la culture et de la fonder scientifiquement. Du point de vue financier, elle a relevé la possibilité d'exemptions fiscales et d'une adaptation de l'âge de la retraite pour les enseignants vivant avec le VIH.

## On ne peut se permettre de perdre encore une génération

Comme l'a exprimé M. Sethy, le Cambodge ne peut guère, après avoir perdu, voilà une génération, plusieurs millions de citoyens du fait des conflits et de l'instabilité, se permettre de perdre une nouvelle génération, du fait cette fois du VIH et du sida. Décrivant en détail, dans son intervention, les efforts du Cambodge pour prévenir et limiter la diffusion du VIH et du sida, M. Sethy a particulièrement insisté sur le rôle central que joue le secteur éducatif du Cambodge dans la lutte contre le VIH et le sida.

Avec un chiffre de près de 2 %, le Cambodge est le pays qui présente le taux de prévalence le plus élevé de la région. Aujourd'hui, plus de 123 000 Cambodgiens vivent avec le VIH/sida. Pour ce qui concerne l'abandon scolaire, 58 % des filles et 57 % des garçons quittent l'école après la cinquième année du primaire. On comprend donc aisément pourquoi la capitale, Phnom Penh, compte entre 10 000 et 23 000 enfants des rues – dont beaucoup sont séropositifs. Si la situation actuelle ne change pas et que les taux de prévalence continuent d'augmenter, les répercussions s'en feront sentir sur le secteur de l'éducation. Comme l'a expliqué M. Sethy, ces conséquences sont les suivantes :

- chute des taux de scolarisation ;
- diminution du nombre d'enseignants formés et qualifiés ;
- multiplication des abandons ;
- réaffectation possible aux soins de santé et soins palliatifs des ressources financières initialement destinées à l'éducation.

Le Ministère de l'éducation, de la jeunesse et des sports a réagi en créant le Comité interdépartemental sur le VIH/sida, qui a conçu une stratégie comportant deux priorités principales : en premier lieu, le VIH/sida doit être intégré dans le secteur de l'éducation et, en second lieu,

le comité prévoit de mettre en œuvre un programme d'éducation aux compétences pratiques en matière de VIH/sida au niveau national. Sur le long terme, le secteur de l'éducation prévoit de renforcer ses propres capacités en vue de lutter efficacement contre l'épidémie. Il cherchera également à établir des alliances stratégiques avec des organisations publiques ou non. En outre, le ministère s'efforcera de décentraliser la planification, la mise en œuvre et la gestion des programmes de sensibilisation au VIH/sida aux niveaux régional et local.

## Orphelins

Peut-être les orphelins sont-ils ceux qui subissent de la manière la plus aiguë l'épidémie de VIH et de sida qui ravage actuellement l'Afrique orientale et australe. Comme l'a clairement exposé M. Phamotse, on s'attend à ce que le nombre d'orphelins dans la région atteigne 42 millions d'ici à 2010. Près de la moitié d'entre eux (20 millions) seront devenus orphelins à cause de l'épidémie de VIH et de sida. Les implications pour le secteur de l'éducation sont effrayantes.

Évoquant les orphelins, M. Phamotse a employé pour désigner les enfants qui ont perdu leurs deux parents à cause du VIH/sida une expression particulièrement poignante : les doubles orphelins. Ceux-ci sont particulièrement exposés au risque de ne pas achever le cycle de l'enseignement primaire. Qui plus est, les filles et les enfants séropositifs sont les orphelins les plus vulnérables. Pour les orphelins, la situation est encore aggravée par le fait que les régions orientale et australe de l'Afrique restent soumises à la sécheresse, à la pauvreté, à l'insécurité alimentaire et à l'instabilité politique.

Les pays de la région répondent à la menace causée par l'épidémie de VIH et de sida. Un modèle conçu en Afrique du Sud et visant à faire des écoles des « centres de prévention, de soins et de soutien accueillants pour les enfants » s'est répandu dans d'autres pays de la région. Avec ce modèle, les écoles serviront de points d'entrée pour la fourniture de services sociaux assurant aux enfants nutrition, santé, eau et propreté. En outre, au niveau des pays, chaque ministère de l'éducation dirige des unités de coordination nationale afin de lutter contre la pauvreté, combattre l'épidémie de VIH et de sida et sensibiliser aux problèmes liés au genre. Au niveau régional, le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), en collaboration

avec d'autres partenaires, mettra en œuvre un modèle global et intégré de soins et de soutien en matière de VIH et de sida au niveau des écoles. Qui plus est, les gouvernements des deux régions élaboreront des programmes de renforcement de la résilience destinés aux orphelins et aux autres enfants vulnérables.

## Une réponse globale

La discussion qui a suivi la séance a permis de confirmer la prise de conscience croissante du rôle que peut jouer le secteur éducatif pour contribuer à prévenir l'épidémie de VIH/sida et à en atténuer les effets. Des points de vue très variés ont été exprimés. Dans la lutte contre le VIH et le sida, il importe d'abandonner les approches partielles. En s'attaquant à la pandémie, les secteurs éducatifs doivent se concentrer non seulement sur la prévention, mais également sur ce que les enseignants ont besoin de savoir pour aider leur famille et leur communauté face à tous les problèmes posés par le VIH et le sida, en matière notamment de prévention, de traitement, de soins et de soutien. Pour que l'on puisse se consacrer uniquement à la prévention, il faudrait que personne ne soit infecté par le VIH au sein du système scolaire. Comme l'indiquait le discours de Mme Wambete, cette démarche peut stigmatiser les personnes qui sont ou craignent d'être infectées par le VIH. À l'inverse, le paradigme de l'accès universel reconnaît que la prévention et le traitement sont nécessaires l'un à l'autre et se renforcent mutuellement. Les écoles sont des institutions vitales, qui jouent un rôle central pour aider les pays à réaliser un accès universel à la prévention, aux traitements, aux soins et au soutien.


## Obstacles

L'épidémie de VIH et de sida est l'un des multiples phénomènes qui interagissent pour limiter les chances de recevoir une éducation. Faute d'une action vigoureuse, l'épidémie continuera de compromettre la possibilité de dispenser une éducation de qualité et de parvenir à l'EPT. Les conséquences négatives de l'épidémie sont disproportionnées pour les filles et les femmes. La féminisation de l'épidémie manifeste l'importance du traitement des causes sous-jacentes qui rendent les femmes et les filles particulièrement vulnérables.

Vivre avec la stigmatisation liée au VIH et au sida et avec la discrimination qui en résulte est un lourd fardeau. Des efforts s'imposent pour faire évoluer les

attitudes et les comportements des individus et des groupes envers les personnes vivant avec le VIH et le sida.

## L'éducation sexuelle est efficace

Des éléments de plus en plus nombreux indiquent que les programmes d'éducation consacrés à la sexualité et aux comportements ne se traduisent pas par un abaissement de l'âge des premières relations sexuelles ou l'adoption de conduites à haut risque. Pour freiner la diffusion du VIH et du sida, l'éducation sexuelle des enfants est indispensable. 

# VI. Les enseignants et la qualité de l'éducation : suivi des besoins mondiaux jusqu'en 2015

► **Modérateur :**

M. Peter Smith, sous-directeur général pour l'éducation, UNESCO

► **Intervenants :**

M. Albert Motivans, spécialiste principal du programme, ISU

M. Georges Haddad, directeur, Division de l'enseignement supérieur, UNESCO

M. Richard Navarro, UNICEF

M. Wouter van der Schaaf, coordonnateur, Unité de Campagne, Internationale de l'éducation

La séance de présentation et de discussion du récent rapport de l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU) sur Les enseignants et la qualité de l'éducation : suivi des besoins mondiaux 2015 a été animée par M. Peter Smith, sous-directeur général pour l'éducation de l'UNESCO.

Une crise menace le paysage éducatif, une crise qui pourrait compromettre tous les efforts de réforme présents et passés. Cette crise est celle de la pénurie d'enseignants à venir. Au cours de la prochaine décennie, les pays du monde devront recruter et former plus de 18 millions d'enseignants du primaire. Dans ce contexte le modérateur a exprimé le sentiment d'urgence que suscite ce problème en posant la question suivante : comment les enfants apprennent-ils dans un environnement dépourvu d'enseignants qualifiés ?

## Un équilibre précaire

Combien faudra-t-il d'enseignants pour atteindre l'objectif de l'enseignement primaire universel (EPU) ? Et,

puisque le monde aura besoin d'un apport régulier de nouvelles recrues, comment le secteur de l'éducation peut-il garantir des enseignants de haute qualité ? Ces sujets de préoccupation ont servi de base à l'exposé de M. Motivans.

Vu les besoins actuels et à venir du secteur de l'éducation, les responsables des politiques devront accomplir simultanément deux tâches : accroître le recrutement et la rétention des enseignants, et développer en permanence les connaissances des enseignants au cours de leur formation initiale et tout au long de leur carrière. Comme l'a affirmé M. Motivans, il y a divergence entre les facteurs et les politiques qui influent sur la quantité et la qualité. Il n'est donc pas possible de recourir à un ensemble de prescriptions uniformes pour traiter ces deux aspects. Les facteurs qui influent sur la quantité sont entre autres les suivants :

- Croissance démographique
- Augmentation de la participation scolaire

- Forte érosion des effectifs d’enseignants (souvent due aux conflits ou au VIH/sida)
- Rendement du système éducatif
- Efficience du déploiement des enseignants et de la progression des élèves
- Mesures visant à améliorer les rapports élèves/enseignant.

D’autre part, les facteurs et les politiques qui ont un impact sur la qualité des enseignants sont entre autres les suivants :

- Marché du travail, perception de la profession enseignante
- Normes appliquées aux enseignants
- Formation initiale
- Formation en cours de service
- Suivi et soutien
- Conditions d’emploi.

Pour que le secteur de l’éducation parvienne à la fois à augmenter le nombre des enseignants et à améliorer leur qualité, les responsables des politiques devront s’attacher à améliorer l’efficience des systèmes éducatifs, à explorer l’utilisation de nouvelles technologies de formation, à accélérer les programmes de formation des enseignants, à envisager des systèmes de para-enseignants inscrits dans la durée, à améliorer la formation et le soutien en cours de service et à réduire l’érosion des effectifs.

## Un dilemme éthique

M. Haddad a construit son exposé autour des trois questions suivantes : quelle est la mission d’un enseignant ? Quelles sont les conditions de vie et de travail des enseignants ? Comment la société perçoit-elle les enseignants ? Chose intéressante, ses réponses ont semblé être destinées à dénoncer les incongruités de la profession d’enseignant à l’heure actuelle. Les réponses qu’il a apportées à ses questions se sont situées dans trois perspectives : socioéconomique, éthique et politique.

Du point de vue socioéconomique, l’enseignant représente la pierre angulaire de la société. Du point de vue économique, les enseignants préparent les individus à apporter une contribution effective et efficiente à l’économie. Du point de vue social, les enseignants contribuent à inculquer, de génération en génération, les valeurs d’une société. Du point de vue éthique, les méthodes et la durée actuelles de formation d’enseignants posent, selon M. Haddad, un dilemme. Il estime

que des programmes de formation des enseignants d’une durée d’un an ne sont pas suffisants. Il a tenté de situer le dilemme en posant la question suivante : s’il faut cinq ans pour former, par exemple, un ingénieur qui est chargé de concevoir des bâtiments et des routes sûrs, comment, sur le plan de l’éthique, les pays peuvent-ils justifier qu’un enseignant, qui est en charge d’enfants, soit formé en un an ? Enfin, la formation d’enseignants devrait être une des premières priorités politiques de chaque pays. De plus, toutes les organisations parties prenantes – bilatérales et multilatérales – devraient se consacrer davantage à la formation des enseignants.

## Deux approches

À partir d’exemples pris dans deux régions différentes du monde, l’exposé de M. Navarro a passé en revue les programmes de formation des enseignants en Afghanistan et en Afrique subsaharienne. En Afghanistan, les efforts déployés pour former un nouveau cadre d’enseignants ont été couronnés de succès. Réparti sur cinq ans et financé par de multiples donateurs, le programme de formation des enseignants en Afghanistan s’est inscrit dans un programme national de réforme de l’enseignement de plus grande ampleur. L’initiative pour la formation des enseignants a été ciblée sur trois objectifs interdépendants. Le premier objectif était d’améliorer la qualité des enseignants. En deuxième lieu, le programme visait à améliorer l’accès aux enseignants qualifiés. Le dernier objectif était de mettre en place des systèmes et des structures administratives pour soutenir un enseignement de qualité.

Dans le cas de l’Afrique subsaharienne, M. Navarro a centré ses observations sur l’Initiative pour la formation des enseignants en Afrique subsaharienne (TTISSA) de l’UNESCO. La TTISSA a été lancée initialement dans 17 pays, avec pour objectif de l’étendre à 46 pays dans les dix années suivantes. En raison de la grande diversité entre les pays et même à l’intérieur des pays, la TTISSA est une approche de formation des enseignants pilotée par chaque pays. Vu que les éléments d’information dont on disposait donnaient à penser que les instituts de formation des enseignants étaient souvent peu performants, la TTISSA a adopté un nouveau mode de prestation de la formation. Cette nouvelle approche met davantage l’accent sur l’apprentissage en cours de service. De plus, la TTISSA met à profit les compétences et les connaissances acquises par les praticiens expérimentés en s’appuyant sur des enseignants comme formateurs et sur « l’étude des cours ».

Pour ce qui est de l'évaluation du travail des enseignants, M. Navarro a expliqué que la TTISSA a adopté une autre innovation. Au lieu de fonder l'évaluation sur le temps que passent les élèves sur leur banc de classe, la nouvelle méthode se base sur la performance effective de l'enseignant. Par ailleurs, une autre stratégie créative employée par la TTISSA consiste à rapprocher les centres de documentation pour les enseignants des communautés et des écoles où vivent et travaillent les enseignants et d'affecter à ces centres des enseignants spécialisés en pédagogie. En réévaluant les modes de formation et d'évaluation des enseignants ainsi que leurs méthodes de création des matériels d'apprentissage et d'accès à ces matériels, la TTISSA aide les pays d'Afrique subsaharienne à atteindre les objectifs de l'EPT d'ici à 2015.

## La déprofessionnalisation de la profession

Dans certains pays, les enseignants conseillent à leurs propres enfants de ne pas choisir cette profession. Qui plus est, la profession souffre du problème de la médiocrité des salaires, qui ne sont pas non plus compétitifs. C'est sur cette constatation que M. van der Schaaf a commencé son exposé. Celui-ci a semblé faire sien le leitmotiv selon lequel les enseignants font ce métier parce qu'ils ne savent rien faire d'autre. La profession enseignante, a-t-il insisté, s'est déprofessionnalisée en raison de la brièveté de la période de formation et de la rapidité du déploiement des enseignants dans les écoles. La forte érosion de leurs effectifs n'arrange pas les choses. De plus les pays donateurs, qui connaissent eux-mêmes une pénurie d'enseignants, débauchent souvent les meilleurs enseignants des pays en développement. Enfin, il a évoqué le lien entre le déclin de la profession enseignante, le genre et l'économie. Se référant à un récent rapport de l'ISU, il a noté que si 84 % des enseignants du primaire en Europe occidentale et en Amérique du Nord sont des femmes, en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud

moins de la moitié des enseignants sont des femmes. En règle générale, a-t-il ajouté, « à mesure qu'une profession perd de son prestige, elle se féminise, ce qui fait baisser les rémunérations ». Ce qu'il faut, a-t-il suggéré, c'est que les gouvernements, les syndicats et autres parties prenantes s'attachent à donner à la profession une assise suffisamment solide. La formation et la rétention des enseignants justifient l'engagement de toutes les parties. L'environnement scolaire doit être amélioré et renforcé et les salaires doivent devenir compétitifs. La formation de bons enseignants, a-t-il conclu, fait partie du processus démocratique et c'est un moyen de s'assurer que les individus prendront part à la construction de bonnes sociétés.

## Débat

Lors du débat qui a suivi, de nombreuses observations similaires ont été formulées, confirmant et/ou amplifiant les préoccupations exprimées par les intervenants.

■ **Technologie de l'information** – Les pays devraient utiliser les technologies de l'information dans les programmes de formation des enseignants. L'utilisation des modules de formation en ligne et de la télévision peut considérablement renforcer l'efficacité et l'efficience des programmes de formation des enseignants.

■ **Enseignants non qualifiés** – La principale menace qui pèse sur la qualité dans la profession enseignante est le recours à des enseignants sans formation et sans qualification. À court terme, faire appel à des enseignants sans formation peut contribuer à réduire les coûts mais à long terme, leur présence fait baisser la qualité de l'enseignement.

■ **Contraintes budgétaires** – Le secteur de l'éducation, surtout dans les pays en développement, est soumis à d'importantes restrictions budgétaires. Souvent un effort opiniâtre et soutenu est nécessaire simplement pour faire face aux dépenses de fonctionnement. Les questions de financement font obligatoirement partie de tout débat sur la qualité du personnel enseignant. ◇

# VII. Stratégies pour rendre opérationnel le Plan d'action global en vue de la réalisation des objectifs de l'Éducation pour tous

► **Modérateur :**

**M. Peter Smith, ADG/ED, UNESCO**

► **Intervenants :**

**Mme Mercy Tembon, Banque mondiale**

**M. Cream Wright, UNICEF**

**Mme Arletty Pinel, FNUAP**

**Mme Radhika Lal, PNUD**

**M. Gorgui Sow, coordonnateur régional, Réseau africain pour la campagne en faveur de l'éducation pour tous (ANCEFA)**

Le modérateur, M. Smith, a commencé par rappeler que le travail sur le Plan d'action global a été entrepris en réponse à une demande du Conseil exécutif de l'UNESCO. Ce dernier avait en effet invité M. Smith à faciliter l'organisation d'un débat visant à améliorer la coordination globale de l'EPT, et à développer la coordination ainsi que la collaboration entre les cinq organismes de Dakar (UNESCO, PNUD, FNUAP, UNICEF et Banque mondiale).

M. Smith a déterminé des points clés présentés ici sous forme de questions :

- Est-il possible de faire des BCP/PNUAD un mécanisme de coordination systématique au niveau des pays ?
- Est-il possible que les différents organismes se posent en une entité unique plaidant clairement d'une seule voix ?

- En tant qu'entité unique, les organismes ont-ils la possibilité de s'atteler au renforcement des capacités et à la mise en place de réseaux mobilisables par les pays ?
- Quels sont les domaines de la recherche qui doivent retenir l'attention ?

M. Smith a réaffirmé que le Plan d'action global était un document de fond évolutif ; sa structure et sa portée seront redéfinies chaque année à partir des enseignements tirés des années précédentes. Il a conclu en soulignant la nécessité d'un dialogue permanent et en rappelant que quelle que soit sa forme, le Plan d'action global devait rester prompt à s'adapter aux besoins des pays qu'il est censé servir.

## Rendre le Plan d'action global opérationnel aux niveaux national et interrégional

M<sup>me</sup> Mercy Tembon, représentante de la Banque mondiale, a reconnu le rôle de chef de file de l'UNESCO dans le domaine de l'éducation, en particulier son rôle fédérateur pour redynamiser et diriger l'action internationale menée pour atteindre les objectifs de l'EPT. Elle a déclaré que la Banque mondiale avait reconnu la nécessité du Plan. Après avoir indiqué que les initiatives au niveau des pays avaient été privilégiées depuis la Déclaration de Paris, elle a posé la question de savoir comment le Plan d'action global pourrait devenir opérationnel au niveau des pays.

Elle a pensé que les gouvernements devraient assumer le leadership et créer des liens entre les ministères, en particulier les ministères de l'éducation et des finances. Elle a également recommandé que l'éducation de base soit nécessairement liée à d'autres secteurs et que les lacunes en matière de collecte des données, de ressources, de politiques et de mise en oeuvre des plans soient réduites par un dialogue permanent et ouvert au niveau des pays. La Banque mondiale s'est engagée à jouer son rôle dans le partenariat autour du Plan d'action global et à participer aux efforts fournis pour améliorer l'harmonisation des bailleurs de fonds ainsi que l'efficacité de l'aide.

## En quête de clarté

L'UNICEF a établi de solides partenariats qui faciliteront la réalisation des objectifs de l'EPT et des OMD, a affirmé M. Cream Wright. Il s'est dit convaincu que le Plan pouvait renforcer l'efficacité et l'efficience du soutien aux pays, mais il a demandé instamment que certains aspects de la version actuelle soient explicités davantage :

- Les rôles et responsabilités des parties prenantes : le Plan ne définit pas précisément les rôles et responsabilités des différentes organisations internationales et ne fournit pas non plus d'explication sur le lien entre ces responsabilités et la capacité de produire des résultats.
- Les objectifs spécifiques du Plan restent flous ; aucun mécanisme d'évaluation n'est expliqué en détail.
- La collecte et l'analyse des données – il faut améliorer la collecte et l'analyse des données pour montrer les

progrès accomplis et rattacher les données sur l'éducation à des indicateurs économiques et sociaux de plus vaste portée.

Par ailleurs, M. Wright a souligné qu'il importait de mettre au point une approche uniformisée du soutien à apporter à différentes catégories de pays en tirant le meilleur parti possible de l'avantage comparatif de chaque organisme et en utilisant les mécanismes et les structures existants, tels que les Équipes de pays des Nations Unies.

## Genre et Plan d'action global

La représentante du FNUAP, Mme Arletty Pinel, a commencé son exposé en signalant que son organisation s'était engagée à rendre opérationnel le Plan d'action global en vue de la réalisation des objectifs de l'EPT. À cette occasion, elle a souligné l'importance d'adapter le Plan aux besoins des femmes et des filles en définissant des stratégies de programme et des orientations.

En ce qui concerne les stratégies de programme, elle a souligné la nécessité d'une éducation sexuelle adaptée à chaque sexe au moyen d'une approche des compétences nécessaires dans la vie courante étayée par des initiatives d'autonomisation axées sur la communauté et intégrant des éléments éducatifs dans l'éducation à la santé sexuelle et génésique dans les contextes formel et non formel.

Elle a également préconisé d'associer santé et éducation dans tous les OMD, ce qui aurait pour effet de réduire la pauvreté et les disparités. Les politiques nationales et infranationales ainsi que les programmes innovants amélioreront le maintien des filles à l'école, repousseront l'âge du mariage et lutteront contre les préjugés sexistes en classe et dans les programmes scolaires.

## Le Plan comme catalyseur

La déléguée du PNUD, M<sup>me</sup> Radhika Lal, est partie du principe que le Plan constituait l'une des nombreuses composantes essentielles de l'agenda plus large que s'est fixé son organisation pour faire avancer le développement. En tant que tel, il peut être une plate-forme idéale permettant d'assurer la coordination entre des organismes qui se consacrent à toute une série de questions. En plus de l'éducation, le Plan d'action global peut servir de catalyseur pour traiter de problèmes allant du renforcement des

capacités à la réduction de la pauvreté et à la mobilisation des ressources financières. Mme Lal a également mis en lumière le préjudice que représente pour de nombreux pays l'amenuisement de leurs ressources humaines – plus connu sous le nom d'exode des compétences. Elle a suggéré aux parties prenantes de s'attacher davantage aux actions visant à améliorer les conditions microéconomiques susceptibles d'inverser l'exode de personnes instruites, formées, voire hautement qualifiées, des pays en développement vers les pays développés.

## Plus de clarté

M. Gorgui Sow, de la CCONG/EPT, a commencé son exposé en présentant le contexte international dans lequel s'inscrit le Plan. Il a signalé que 100 millions d'enfants ne sont pas scolarisés, qu'il faut 18 millions d'enseignants qualifiés pour atteindre les objectifs de l'EPT d'ici à 2015 et qu'il y aurait 218 millions d'enfants qui travaillent. En ce qui concerne ces derniers, il a expliqué qu'il faudra chaque année 7 milliards de dollars pour parvenir à l'Éducation primaire universelle et 2,5 milliards de dollars pour atteindre l'objectif de l'alphabétisation pour tous, et que l'IMOA enregistre aujourd'hui un déficit budgétaire de 510 millions de dollars. Il a affirmé avec force que c'est dans ce contexte qu'il faut envisager le Plan d'action global. La critique de la société civile à l'encontre de l'actuelle version du Plan fait écho aux déclarations précédentes soulignant la nécessité d'une plus grande clarté. Il a fait les suggestions suivantes :

- Le Plan devrait être élaboré à partir d'une critique précise de ce qui n'a pas fonctionné jusqu'à présent ; il signale à maintes reprises l'importance de la formation des enseignants mais omet de reconnaître la réalité, à savoir que certains bailleurs de fonds financent le recrutement d'enseignants non professionnels qui constituent une main-d'œuvre bon marché.
- Il faut définir clairement ce que doivent être et ne pas être le rôle et les fonctions de chaque bailleur de fonds ; il faudrait aussi mentionner explicitement les politiques du Fonds monétaire international et d'autres institutions financières et montrer comment elles retentissent sur les processus et les programmes nationaux dans le domaine de l'EPT ; le Plan ne parle pas de mettre un terme à l'aide liée ni de réduire le budget consacré à la rémunération conséquente des consultants qui fournissent une assistance technique aux gouvernements du Sud.

- Le rôle essentiel que jouent les organisations de la société civile en assurant l'obligation de rendre des comptes n'est guère reconnu ; la centralisation des ressources dans un panier national unique sans engagement stratégique de la part des acteurs de l'EPT ne peut que se solder par un échec.

M. Sow a formulé des recommandations visant à remanier le Plan pour l'adapter aux besoins du contexte international actuel. Ses recommandations sont notamment les suivantes :

- Assurer une planification à plus long terme de l'éducation et des ressources financières afin que l'investissement dans l'éducation soit couronné de succès et produise des effets bénéfiques durables.
- Assurer une meilleure coordination des ressources des donateurs pour soutenir l'action stratégique de suivi et de plaidoyer de la société civile dans le domaine de l'éducation.
- Donner la priorité à l'extension de l'IMOA.
- Demander expressément de mettre fin à la pratique qui consiste à embaucher des enseignants non professionnels et insister pour recruter de nouveaux enseignants et former ceux qui sont en activité.
- Élaborer des principes directeurs et des indicateurs permettant de mesurer la façon dont les donateurs progressent dans la mise en œuvre du Plan d'action global.
- Chiffrer le coût de tous les objectifs de l'EPT pour les pays qui ne sont pas sur la bonne voie.
- Reconnaître le rôle essentiel des organisations de la société civile dans la conception et la mise en œuvre des politiques.


## Débat

Après les exposés, un débat animé s'est engagé. Les participants ont exprimé avec enthousiasme leurs points de vue sur le remaniement du Plan. Les points importants du débat sont signalés ci-après :

**Coûts de fonctionnement** – Comme l'a dit clairement un participant, « il y a un éléphant dans la salle, ce sont les coûts de fonctionnement ». Le secteur de l'éducation, à l'image d'autres secteurs, est confronté au problème des dépenses annuelles qui vont des salaires aux fournitures en passant par l'entretien des installations. Tel qu'il est actuellement conçu, le Plan ne se penche pas sur cette question. Les versions à venir devront le faire.

**Pertinence** – Le Plan est-il pertinent ? Vu le nombre de déclarations qui existent déjà (déclarations de Rome et de Paris pour n'en citer que deux) - est-il nécessaire d'en avoir une nouvelle ? Un participant a fait observer que si les parties prenantes se contentaient de se conformer aux déclarations existantes, il n'y aurait pas besoin de Plan.

**Alphabétisation** – On a fait remarquer qu'au cours de cette séance la question de l'alphabétisation avait été négligée. Pour certains, l'alphabétisation – en particulier celle des femmes – est le facteur de transformation le plus puissant et le seul à même de favoriser le développement. Il justifie qu'on prête une grande attention au Plan.

**Approche régionale** – Vu l'interaction institutionnelle qui doit se produire entre les Ministères de l'éducation et les Ministères des finances, il serait bon de les regrouper. C'est précisément ce qui se passe dans une région, l'Amérique du Sud. Le regroupement des ministères de l'éducation et des finances d'une région pourrait contribuer à mieux faire comprendre que l'EPT et d'autres objectifs en matière d'éducation sont des enjeux de portée non seulement locale, mais aussi régionale et mondiale. 

# VIII. L'Équipe chargée du Rapport mondial de suivi sur l'EPT 2007 et les rapports à venir

Le Groupe de travail a également porté toute son attention sur les éditions 2007 et 2008 du Rapport mondial de suivi sur l'EPT. L'intervenant, M. Nicolas Burnett, directeur de l'Équipe chargée du Rapport mondial de suivi sur l'EPT, après une brève entrée en matière de M. Peter Smith, a commencé son exposé.

## Le Rapport mondial de suivi

M. Burnett a brossé les grandes lignes du Rapport mondial de suivi sur l'EPT. Pour ce faire, il a présenté sa trajectoire en mettant en lumière le passé, le présent et l'avenir.

Parlant des antécédents du Rapport, M. Burnett en a exposé à la fois la genèse et les objectifs multiples. Publication thématique annuelle parue pour la première fois en 2002, le Rapport est produit par une équipe internationale basée à l'UNESCO. Pour l'essentiel, il fonctionne comme un bulletin de l'EPT : il suit les avancées en direction des objectifs de l'EPT, identifie les engagements de la communauté internationale en faveur de l'éducation et enregistre les actions menées pour rendre l'aide plus efficace. En décrivant les nombreuses facettes de l'EPT, le Rapport peut proposer une lecture comparée qui place les actions menées à l'échelon national dans le domaine de l'éducation dans une perspective à la fois régionale et mondiale. Ce faisant, il respecte la vision globale de l'éducation formulée dans la Déclaration

mondiale sur l'éducation pour tous (Jomtien, 1990) et dans le Cadre d'action de Dakar (2000).

Le thème du Rapport 2007 sera centré sur le premier objectif de l'EPT : développer et améliorer sous tous leurs aspects la protection et l'éducation de la petite enfance (EPPE). Il ressortira tout au long du Rapport de cette année que l'urgence et l'équité s'imposent dans les actions menées pour assurer l'éducation et la protection de la petite enfance dans leur intégralité. Le Rapport sera divisé en quatre parties interdépendantes.

- La première partie sera consacrée à la définition du contexte. Elle portera notamment sur l'avantage d'étendre l'EPPE aux populations vulnérables et défavorisées.
- La deuxième partie s'emploiera à examiner les six objectifs de l'EPT. Elle suivra les progrès réalisés pour les atteindre, se concentrera sur les politiques et les programmes nationaux pour parvenir à l'EPT et évaluera le volume et la structure des flux de l'aide internationale à l'éducation.
- La troisième partie sera consacrée au thème de l'EPPE. Elle présentera des arguments en faveur de l'EPPE en expliquant son utilité pour les enfants, les familles et la société. Puis une évaluation illustrera les avancées en direction de l'EPPE d'une région à l'autre. Elle mettra également en évidence les pratiques prometteuses qui, à l'échelle des pays, favorisent la qualité dans l'EPPE et la transition vers l'école.

■ La quatrième et dernière partie présentera un examen des stratégies nationales visant à entretenir une conjoncture favorable à l'EPPE. En guise de conclusion elle définira un train de mesures à prendre en faveur des six objectifs de l'EPT aux niveaux national et international.

Après l'examen du Rapport mondial de suivi 2007, le débat s'est orienté vers le Rapport 2008 qui aura pour objectif général d'évaluer l'ensemble des avancées en direction des objectifs de l'EPT. Il le fera en attirant l'attention sur les

changements sociaux, politiques et économiques importants qui sont intervenus depuis Dakar et sur leurs incidences pour la réalisation des objectifs de l'EPT. Afin de donner au Rapport 2008 une certaine cohésion, les thèmes de l'équité et du droit à l'éducation occuperont une place privilégiée. M. Burnett a terminé son exposé en attirant l'attention sur la diversité des langues dans lesquelles le Rapport est publié et sur les multiples moyens d'y accéder. ◇

# IX. Évaluation et bilan des progrès de l'EPT

M. Ashgar Husain, directeur de la Division des politiques et des stratégies éducatives, a présenté l'Évaluation et le bilan des progrès de l'EPT. Il a d'abord mentionné la publication intitulée *Une stratégie internationale pour rendre opérationnel le Cadre d'action de Dakar sur l'éducation pour tous*, qui donne les moyens de suivre efficacement les progrès réalisés en matière d'EPT. Il s'est penché plus précisément sur la stratégie 11 qui y est énoncée et qui prévoit un suivi systématique des progrès accomplis en ce qui concerne les objectifs et les stratégies de l'EPT aux niveaux national, régional et international, compte tenu de l'échéance de 2015. La stratégie d'Évaluation et de bilan des progrès de l'EPT aide les pouvoirs publics dans le suivi et la coordination du travail des partenaires en vue de la réalisation de l'EPT. Dans ce contexte, elle vise à rendre cohérentes les activités de suivi entreprises aux différents échelons et à fournir des données destinées à compléter celles qui figurent déjà dans le *Rapport mondial de suivi*.

L'un des objectifs de l'Évaluation et du bilan des progrès de l'EPT est de contribuer à établir un corpus d'informations intégrées sur l'EPT ainsi qu'à rendre cohérentes et à harmoniser les nombreuses activités de suivi menées par différents acteurs aux niveaux national, régional et international en les inscrivant dans un cadre commun ; en outre, on disposera de données complémentaires sur les pays qui viendront s'ajouter à celles fournies dans le *Rapport*. Cela permettra d'apporter une aide aux pays en fonction de leur propre calendrier. Il s'agira :

- de mettre en évidence ce qui a changé depuis Dakar au regard des objectifs et indicateurs fondamentaux ;

- de passer en revue les politiques, plans et stratégies pour l'EPT ;
- d'indiquer comment l'EPT est intégrée dans les BCP/PNUAD, IMOA, UNGEI et DSRP ;
- d'évaluer les lacunes et les défis en matière d'EPT aux différents niveaux (national, régional et mondial) ;
- de recenser et de chiffrer les besoins de financement et d'examiner les contributions et les actions des partenaires de l'EPT.

M. Husain a indiqué qu'il était nécessaire d'établir un calendrier pour l'évaluation et le bilan des progrès de l'EPT en tenant compte d'autres initiatives et manifestations internationales dans le domaine de l'éducation.


## Discussion

Avant de céder la parole aux participants, le modérateur, M. Peter Smith, a formulé plusieurs observations. D'abord, il a souligné qu'il était important de mettre en place des bases de données fiables et actualisées dans les pays. Ensuite, il a attiré l'attention sur la nécessité de créer un réseau mondial de suivi et d'évaluation. L'existence d'un tel réseau permettrait aux pays – et aux autres parties prenantes – d'avoir accès à une assistance technique indispensable dans ce domaine. Il a indiqué que l'ISU avait accepté de piloter la mise en place d'un réseau mondial. Enfin, il a insisté sur le fait qu'il était essentiel que les parties prenantes mènent toutes leurs entreprises dans un esprit de collaboration et de coopération.

Étant donné que la création de bases de données de même que le suivi et l'évaluation sont des tâches qui

ont un caractère très technique et nécessitent un travail soutenu, il a été proposé que le monde universitaire joue un rôle central en la matière. Dans tous les pays, en effet, les universités sont les dépositaires du savoir et des compétences nécessaires pour évaluer les progrès de l'EPT. Les projets susmentionnés devraient donc tirer parti de leur expertise. Un participant a expliqué que l'évaluation d'un système éducatif ne doit pas s'en tenir aux disciplines scolaires de base. Aujourd'hui, les enseignements dispensés englobent une grande variété de sujets, qu'il s'agisse des compétences utiles dans la vie courante, de l'éducation interculturelle ou de la sensibilisation aux questions

d'égalité des sexes. Comment ces matières atypiques, et d'autres, seront-elles évaluées ?

Un délégué a décrit la démarche adoptée par son pays pour le suivi et l'évaluation de l'EPT. Il s'agit d'une stratégie au coup par coup qui, au départ, a été mise en œuvre dans une seule province puis progressivement étendue à d'autres. Bien que fastidieuse, une telle démarche a permis aux autorités de résoudre les difficultés d'ordre technique avant d'élargir leur dispositif. Elle a également contribué à la mise en place d'un réseau dans les différentes régions du pays afin de suivre les progrès réalisés dans la poursuite des objectifs de l'EPT. 

# X. Préparation de la sixième réunion du Groupe de haut niveau au Caire

M. Peter Smith et M. Mark Richmond ont joué le rôle de modérateur pour une brève discussion sur cette question. M. Smith a souligné qu'il était important de bien formuler les questions et les problèmes lors de la réunion du Groupe de haut niveau. Il a rappelé à tous les participants combien il importait qu'ils examinent soigneusement les résultats escomptés et la manière de les atteindre tous ensemble. Pour sa part, M. Richmond a indiqué que le Rapport mondial de suivi, la mobilisation des ressources, les politiques de renforcement de la prévention et de l'atténuation des effets du VIH et du sida et le Plan d'action global figureraient à l'ordre du jour de la réunion du Groupe de haut niveau du Caire. En outre, on pourrait aussi prévoir d'examiner la question de l'alphabétisation, dans le cadre du suivi de la réunion du groupe à Beijing de 2005. Par ailleurs, M. Richmond a évoqué la possibilité d'un élargissement de la composition du Groupe des sherpas, qui gagnerait peut-être à inclure davantage de pays en développement. Enfin, il a abordé la question des travaux respectifs de l'IMOA et de l'UNGEL, qui pourraient être organisés de façon à coïncider avec le calendrier de la réunion du Groupe de haut niveau.

## Contributions des participants


On fait valoir avec force que les questions relatives aux États fragiles, examinées précédemment lors de la réunion,

méritaient d'être débattues lors de la réunion du Groupe de haut niveau, de même que celles concernant la formation des enseignants, la mobilisation des ressources et l'efficacité de l'aide - pour n'en citer que trois.

Il s'écoule un temps très court entre la publication du *Rapport mondial de suivi sur l'EPT* et la réunion du Groupe de haut niveau, ce qui fait problème. En effet, cette courte période ne permet pas aux membres du Groupe de travail sur l'EPT d'élaborer des options stratégiques concernant un certain nombre de questions et préoccupations. Il a donc été proposé de reporter la réunion du Groupe de haut niveau à une date ultérieure dans l'année. Un participant originaire d'un pays développé a fait état des difficultés qu'il rencontrait pour convaincre les hautes autorités de son pays de participer à la réunion du Groupe de haut niveau. En outre, il s'est interrogé sur la pertinence de l'ordre du jour de la réunion pour les hauts responsables de son gouvernement, se demandant ce qu'il fallait d'ailleurs entendre par « hauts responsables ». Pour attirer des personnalités de haut niveau du monde développé, il a proposé d'inclure dans l'ordre du jour de la réunion du Groupe des questions relatives aux financements publics et à la rémunération des enseignants.

Une participante d'un pays en développement a exprimé un point de vue différent à ce sujet. Son problème était le suivant : comment expliquer aux hauts responsables des pays en développement pourquoi leurs homologues des pays développés étaient

toujours absents ? Si cette tendance ne s'inverse pas, la participation des responsables des pays en développement pourrait fort bien décliner.

Beaucoup ont estimé que d'autres parties prenantes devraient participer à la réunion du Groupe de haut niveau. On a fait observer que des efforts étaient déployés pour attirer des institutions multilatérales ainsi que de hauts responsables du secteur public, outre ceux de l'éducation. 

# XI. Présentation des résultats

À cette séance, il a été rendu compte des résultats des cinq réunions ou ateliers qui s'étaient tenus juste avant la réunion du Groupe de travail.

## Atelier sur les partenariats public-privé (18 juillet 2006)

Cet atelier avait pour but de définir comment les partenariats public-privé (PPP) pourraient jouer le rôle de catalyseur du développement de l'éducation dans le cadre des objectifs de l'EPT. Les participants représentaient divers secteurs : organisations non gouvernementales, instituts de recherche, organes gouvernementaux, institutions donatrices, organisations internationales et secteur privé. L'atelier était appelé à examiner trois points : la méthodologie, la sensibilisation et la facilitation. Les six domaines suivants ont été identifiés comme méritant une attention soutenue :

- Collecte et analyse des modèles de PPP
- Boîtes à outils et cadres pour l'exécution des PPP
- Forums de discussion sur les politiques et communautés en ligne
- Définition du rôle de l'intermédiaire
- Suivi et évaluation
- Méthodes d'adaptation aux contextes de politique générale.

Le Groupe assurera le suivi des engagements pris lors de l'atelier, élaborera un calendrier général des activités qui intégrera les rapports de la Réunion du Groupe de haut niveau et de la réunion annuelle du Forum économique mondial, et poursuivra son action en direction des parties prenantes.

## Atelier sur les Modules d'apprentissage essentiel (Essential Learning Package – ELP) (17 juillet 2006)

L'initiative pour les Modules d'apprentissage essentiels (ELP) est un programme auquel participent onze pays d'Afrique occidentale et centrale. Son objectif est d'augmenter le nombre d'enfants ayant accès à l'éducation de base et de faire en sorte que les filles bénéficient des mêmes chances d'accès et de réussite que les garçons. En outre, l'ELP vise à garantir que les enfants reçoivent les services et fournitures indispensables à une éducation de base de qualité, et à fournir aux enseignants, aux écoles et aux communautés des outils complémentaires afin d'accélérer les progrès vers la réalisation des OMD relatifs à l'éducation et à l'égalité entre les sexes.

À ce jour, les onze pays ont déterminé et estimé le coût des fournitures et des services susceptibles de contribuer à faciliter la présence et l'assiduité des enfants à l'école. On trouvera ci-après une liste non exhaustive d'exemples de fournitures et de services :

- Infrastructures et équipement, tels que salles de classe et bâtiments
- Toilettes séparées pour les filles et les garçons
- Pupitres et chaises
- Manuels et logements de fonction pour les enseignants
- Matériels pour les campagnes de promotion de l'éducation, en particulier concernant l'égalité entre les sexes
- Outils de suivi et d'évaluation.

Lors de la réunion sur l'ELP, les délégués des pays ont demandé une aide pour augmenter les ressources existantes des budgets nationaux. Ils ont également demandé un soutien technique et des apports en nature de la part de groupements multilatéraux et d'associations de la société civile. En bref, les délégués ont demandé un véritable engagement des donateurs pour appuyer la mise en œuvre de l'ELP.

## Comité consultatif mondial de l'UNGEI (17 juillet 2006)

Le représentant du Comité consultatif mondial de l'UNGEI a évoqué les points clés dont devait être informé le Groupe de travail sur l'EPT. En tout, il a passé en revue sept points à soumettre au Groupe de travail pour examen :

- Le but du partenariat de l'UNGEI est de veiller à ce que l'égalité entre les sexes dans le domaine de l'éducation se voit accordée une priorité suffisante dans les processus nationaux et internationaux de planification et de mise en œuvre en vue d'atteindre les OMD et les objectifs de l'EPT.
- Le partenariat de l'UNGEI donnera une plus grande visibilité à l'importance d'un engagement à long terme de tous les partenaires du développement en faveur de l'égalité entre les sexes dans le domaine de l'éducation, et veillera à ce que l'impact soit mesuré.
- L'UNGEI s'attache à produire et diffuser une meilleure information sur les approches et les outils permettant d'intégrer l'égalité entre les sexes dans les processus au niveau national.
- L'UNGEI est résolue à une pleine intégration dans le Groupe de travail sur l'EPT et le Groupe de haut niveau sur l'EPT, et demande que l'égalité entre les sexes soit considérée comme élément central du programme. En particulier, l'UNGEI se félicite de l'accord des partenaires de l'EPT-IMOA sur l'intégration de l'égalité entre les sexes dans les principes directeurs.
- L'UNGEI est résolue à faire en sorte qu'au moins une de ses organisations partenaires aide à coordonner le soutien aux processus nationaux d'intégration de l'égalité entre les sexes dans le processus d'approbation de l'EPT-IMOA.
- L'UNGEI adhère aux stratégies multisectorielles qui promeuvent l'éducation des filles ; les partenaires de

l'UNGEI participeront aux processus menés au niveau des pays, dont les plans nationaux, les DSRP et les stratégies en matière d'égalité entre les sexes, et collaboreront avec d'autres groupes s'occupant des questions touchant l'égalité entre les sexes afin de favoriser une approche multisectorielle.

- L'UNGEI est résolue à encourager une meilleure utilisation des mécanismes de suivi existants pour promouvoir la mise en œuvre d'instruments juridiques internationaux tels que la Convention relative aux droits de l'enfant et la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discriminations à l'égard des femmes (CEDAW), en vue de suivre les progrès accomplis en matière de participation des filles à l'éducation.


## Groupe de coordination CCONG/EPT (17-18 juillet 2006)

En ce qui concerne l'action menée par la communauté des ONG pour aider les pays à atteindre les objectifs de l'EPT, il a été noté qu'un nouveau plan de travail de 18 mois a été élaboré pour aider à guider les efforts de la communauté des ONG. Une partie de ce plan de travail implique le lancement d'initiatives qui concourront à donner un rôle plus important aux ONG dans les projets et programmes destinés à faire progresser l'EPT. De plus, le groupe a souligné le rôle croissant des ONG dans la région arabe. Cependant, il a appelé à accorder une plus grande attention à la région Amérique latine dans des forums tels que le Groupe de travail sur l'EPT. La Consultation collective des ONGs sur l'EPT (CCONG/EPT) a demandé qu'il soit davantage fait appel aux technologies de l'information dans tout le secteur de l'éducation.

## Comité directeur de l'IMOA (21 juillet 2006)

L'Initiative de mise en œuvre accélérée a été lancée en 2002. Son objectif est de donner une impulsion aux réformes des pays et d'accroître le financement des donateurs en vue d'atteindre l'OMD et l'objectif de l'EPT de réaliser l'enseignement primaire universel en 2015. À ce jour, l'IMOA a joué un rôle important pour ce qui est d'influencer les modes de coopération et de

collaboration entre les donateurs et les pays. L'IMOA utilise un modèle axé sur les résultats pour examiner les investissements en matière d'éducation. À ce jour, 54 pays à faible revenu reçoivent une aide financière ou une assistance technique de l'IMOA : 20 en tant que partenaires à part entière et 34 par le biais du fonds pour le renforcement des capacités. Bien que l'IMOA soit une création relativement récente, des premières évaluations

ont montré son impact dans plusieurs pays. Pour aller de l'avant, l'IMOA consacrera beaucoup d'énergie et d'efforts à la réalisation des tâches suivantes : incorporer de plus grands pays, intégrer la qualité et améliorer les résultats d'apprentissage, et tenter de garantir une aide financière prévisible et à long terme aux pays bien engagés sur la voie de la réalisation des objectifs de l'EPT. 

# XIII. Remarques finales

Chaque année, de nouveaux obstacles apparaissent sur le chemin qui doit permettre d'atteindre les objectifs de l'EPT d'ici à 2015. Chaque année, depuis sept ans, le Groupe de travail sur l'Education pour tous se réunit pour faire face à ces défis et les relever. Les échanges et les débats qui ont marqué la présente réunion aideront à progresser avec plus d'assurance en direction des objectifs fixés.

Cinq thèmes ont dominé plus particulièrement les débats : leur importance, leur complexité et leur incidence directe sur l'EPT justifient qu'on y revienne brièvement. Premièrement, la question de la suppression des frais de scolarité a donné lieu à de vives discussions entre les participants. Une action en faveur de la suppression des frais de scolarité n'a de sens que si elle s'inscrit dans un ensemble de mesures conduisant à une réforme plus large du système éducatif tout entier. Mais la suppression des frais de scolarité peut aussi engendrer de grandes difficultés dans le secteur de l'éducation. Une telle mesure risque en effet de nuire à la qualité de l'éducation en favorisant la multiplication de classes surchargées, le recours à des enseignants mal formés et la dégradation des infrastructures scolaires. Il faut donc procéder de manière pondérée et prudente pour mettre en œuvre la suppression des frais de scolarité.

Deuxièmement, le travail des enfants est un problème persistant qui continue de perturber gravement la vie des intéressés et d'empêcher des pays d'atteindre les objectifs de l'EPT. Comme l'a souligné un intervenant, le travail des enfants et leur non-scolarisation sont les deux facettes d'un même problème : les enfants contraints d'aller travailler sont ceux qui ne vont pas à l'école. Cette pratique est particulièrement préjudiciable aux fillettes et aux adolescentes, trop souvent obligées d'accomplir des tâches difficiles, notamment domestiques. Toutes les parties prenantes – Équipe

spéciale mondiale sur le travail des enfants et l'EPT, gouvernements et donateurs – soutiennent et mettent en œuvre des actions visant à mettre fin au travail des enfants.


Le troisième point abordé était celui de l'éducation dans les États fragiles. Un État fragile se définit comme suit : il s'agit d'un pays où la volonté politique est inexistante et où la capacité d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques en faveur des plus démunis est faible. Dans le cadre d'un État fragile, la prestation de services sociaux - l'éducation par exemple - est facilement mise en péril. Cependant, le secteur de l'éducation peut jouer un rôle décisif en contribuant à remettre l'État sur les rails. En premier lieu, une reprise des services éducatifs peut permettre de stabiliser un État fragile car elle est le signe de la légitimité du gouvernement. En outre, le retour à la stabilité et à la normalité passe par le recrutement d'enseignants, la mise au point de programmes scolaires et la participation de la population. Il est donc indispensable que les donateurs financent de manière adéquate l'éducation dans les États fragiles.

Concernant le VIH/sida, le secteur de l'éducation a également un rôle déterminant à jouer en matière de prévention et pour atténuer les effets de l'épidémie. Inclure l'éducation sexuelle dans les programmes d'enseignement existants, sensibiliser les enseignants à la question du VIH et du sida et lutter contre la stigmatisation et la discrimination trop souvent associées au VIH et au sida sont autant de mesures qui aideront à endiguer l'épidémie. En outre, les pouvoirs publics peuvent utiliser les écoles pour proposer des services sociaux indispensables - programmes de nutrition, par exemple, aux populations vulnérables.

La plus grande menace qui pèse sur l'éducation est sans doute la pénurie importante d'enseignants.

Il faudra recruter 18 millions d'enseignants supplémentaires pour le primaire si l'on veut que l'objectif de l'éducation primaire universelle soit atteint d'ici à 2015. De plus, le manque d'enseignants a entraîné une baisse de la qualité de l'éducation. En effet, les pouvoirs publics et les établissements ont dû recourir aux services de personnel sous-qualifiés ou non formés pour compléter leurs effectifs. Les gouvernements, les donateurs et les autres parties prenantes doivent concevoir des politiques qui permettront d'attirer de nouveaux enseignants tout en maintenant la qualité de l'éducation – ou en l'améliorant. Il est impératif

d'augmenter le nombre d'enseignants et de maintenir la qualité de l'éducation pour que les objectifs de l'EPT puissent être atteints d'ici à 2015.

Enfin, trois sujets ont été abordés dans la plupart des séances du Groupe de travail : l'égalité des sexes, la lutte contre la pauvreté et l'harmonisation de l'action des donateurs sont des aspects essentiels dans le cadre des efforts déployés pour résoudre les différents problèmes sur lesquels s'est penché le Groupe de travail. Pour que les pays continuent d'avancer vers la réalisation des objectifs de l'EPT, il faut impérativement accorder la plus grande attention à ces trois questions. 

# XIII. Appendices

## Déclaration liminaire du Directeur général

Mesdames et Messieurs les membres du Groupe de travail,  
Mesdames, Messieurs,  
J'ai le grand plaisir de vous souhaiter la bienvenue à l'UNESCO à l'occasion de cette septième réunion du Groupe de travail sur l'Éducation pour tous (EPT). Je salue tout particulièrement ceux qui se joignent à nous pour la première fois et je ne doute pas que votre séjour à Paris sera aussi agréable que fructueux.

Le Groupe de travail est l'un des principaux mécanismes internationaux du mouvement en faveur de l'EPT car il permet de rassembler des spécialistes de la question qui ont en commun une compétence et une expérience considérables ainsi qu'un profond attachement à la réalisation des objectifs de l'EPT. En tant que convocateur de ce Groupe de travail, je note avec satisfaction qu'il constitue désormais une tribune annuelle bien en place pour débattre des préoccupations qui se font jour et dresser l'état des lieux des orientations et événements importants liés à l'EPT. L'ordre du jour de cette réunion renvoie à certaines des principales conclusions de la réunion du Groupe de haut niveau tenue à Beijing en novembre dernier et est le fruit de vastes consultations menées avec nos partenaires. L'objectif est de permettre aux pays en développement de mieux se faire entendre et d'être mieux représentés.

Je suis heureux de constater l'ampleur de la participation à cette réunion ; qu'il s'agisse de la diversité de la représentation géographique ou de celle

des institutions présentes. C'est là une illustration des nombreux liens nécessaires entre l'éducation et les processus plus larges de développement, y compris les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

À cet égard, il convient de noter que le Sommet mondial 2005 a accordé une place privilégiée à l'EPT dans son document final. Par ailleurs, le plan d'action relatif à la Déclaration du Millénaire, aux OMD et à d'autres objectifs internationaux de développement pour 2006-2008, adopté par le Groupe des Nations Unies pour le développement, considère le Plan d'action global en vue de la réalisation des objectifs de l'EPT comme un cadre de référence pour une collaboration dans le domaine de l'éducation qui s'inscrit dans le droit fil de stratégies de développement plus vastes. Ce Plan, que l'UNESCO est en train d'élaborer avec les quatre organisations parrainantes de Jomtien et de Dakar, consacre des principes en adéquation avec l'orientation des changements et des améliorations en cours au sein du système des Nations Unies, à savoir plus de cohérence et une plus grande complémentarité entre les organisations. Il vise en effet à offrir un cadre sectoriel dans le domaine de l'éducation afin de mettre ces principes en pratique.

Je souhaiterais attirer votre attention sur deux récents événements importants qui concernent le Plan d'action global. Le 12 juillet dernier, dans le cadre de la réunion des chefs du GNUM tenue à Genève, je me suis entretenu du Plan d'action global avec les chefs de secrétariat du PNUD, du FNUAP et de l'UNICEF

ainsi qu'avec M<sup>me</sup> Ruth Kagia, chef du Secteur de l'éducation qui représentait le Président de la Banque mondiale. À l'issue de ces discussions, que le Conseil exécutif de l'UNESCO m'avait demandé d'organiser, les cinq initiateurs de l'EPT sont parvenus à un accord de principe sur la poursuite de la collaboration en faveur du Plan. Considérant ce dernier comme un instrument de coopération propre à renforcer l'action visant à soutenir les efforts fournis à l'échelon national pour atteindre les objectifs de l'EPT, les organisations ont décidé qu'une version plus élaborée serait présentée à la prochaine réunion du Groupe de haut niveau qui se tiendra au Caire (Égypte) du 14 au 16 novembre 2006.

Le second événement marquant a été le Sommet du G-8 à Saint-Pétersbourg, auquel j'ai été convié. Après avoir débattu entre eux le dimanche 16 juillet, les chefs d'État et de gouvernement du G-8 ont adopté un document sur l'éducation intitulé « L'éducation pour une société de l'innovation au XXI<sup>e</sup> siècle » dans lequel ils réaffirment leur engagement en faveur de l'EPT. Ce document a aussi salué plus particulièrement « les efforts déployés par l'UNESCO pour mettre au point un plan d'action mondial permettant d'atteindre les objectifs de l'EPT et d'offrir à l'aide multilatérale un cadre d'action coordonné et complémentaire à l'appui de la mise en œuvre au niveau des pays ». Les chefs d'État et de gouvernement du G-8 ont également appelé l'UNESCO et les autres organisations parrainantes « à contribuer à l'harmonisation et à la concordance avec les priorités, les plans et les objectifs nationaux et à utiliser leurs compétences propres pour éviter les doublons et rendre leurs efforts plus efficaces ». Ils ont également exprimé leur soutien constant à la bonne exécution de l'Initiative pour la mise en œuvre accélérée de l'EPT (IMOA).

Lors de la séance du Sommet du lundi 17 juillet, j'ai eu l'occasion de m'adresser aux chefs d'État et de gouvernement du G-8. Dans mon allocution, j'ai souligné que les pays en développement eux-mêmes devaient augmenter le montant des ressources qu'ils consacrent à l'éducation de base mais j'ai insisté sur le fait que le déficit financier existant, estimé à 12 milliards de dollars par an, ne pouvait être entièrement comblé par un financement national. J'ai donc mis l'accent sur la nécessité pour la communauté internationale d'intensifier ses efforts afin de réduire le déficit financier qui menace l'EPT. Ces efforts internationaux ont permis ces dernières années de recueillir 4,4 milliards de dollars par an mais, d'après les estimations, il reste à trouver encore chaque année encore 7,6 milliards

de dollars. J'ai également rappelé les besoins spécifiques de l'Afrique subsaharienne et demandé que les engagements pris par les pays donateurs en faveur de cette région soient honorés.

Le Sommet du G-8 à Saint-Pétersbourg a clairement mis l'EPT sur le devant de la scène et a montré le vif intérêt que suscitent les efforts fournis dans le cadre du Plan d'action global pour mieux harmoniser et coordonner les approches entre les principaux partenaires de l'EPT et les rendre plus efficaces. Il faut véritablement poursuivre cette tâche dans les prochains mois afin qu'un document amélioré puisse être présenté au Groupe de haut niveau en novembre.

Mesdames et Messieurs,

En mai dernier, nous avons assisté à une autre manifestation importante pour l'EPT, à savoir la Conférence d'Abuja sur le financement du développement, à laquelle a participé le Sous-Directeur général pour l'éducation, M. Peter Smith, et qui a constitué une avancée significative dans la construction de la nouvelle structure d'aide basée sur un engagement mutuel. L'objectif d'un horizon de planification à dix ans dans vingt pays africains est un défi considérable, dans lequel il ne faut pas se lancer sans préparation suffisante. La réalisation des engagements de Gleneagles, la création prochaine d'un groupe de travail de l'UNESCO sur la conversion de la dette au bénéfice de l'éducation et l'extension de l'IMOA permettront aussi de faire avancer l'agenda de l'EPT de manière considérable. À ce propos, je souhaiterais saluer tout particulièrement M. Desmond Bermingham dont le visage est familier mais qui participe pour la première fois aux travaux du Groupe en qualité de chef du secrétariat de l'IMOA/EPT.

Les engagements pris récemment par certains pays donateurs d'accroître le soutien financier en faveur de l'EPT sont encourageants. Ils constituent des avancées importantes qui permettent d'intensifier la dynamique politique et d'ouvrir la voie à un effort accru au moment où nos regards se tournent vers la prochaine date butoir de 2015.

Nous devons continuer d'insister sur l'importance des partenariats, que nous renforçons en des occasions comme celle-ci. L'an dernier, nous avons été heureux de consolider encore notre partenariat avec la société civile et en particulier la Campagne mondiale pour l'éducation, lors de la Semaine d'action mondiale pour l'EPT qui a une fois de plus remarquablement réussi à mobiliser le soutien de la population en faveur de l'EPT. La réunion d'hier sur

les partenariats public-privé développe une coopération qui, il n'y a pas si longtemps, semblait presque irréalisable. Nous devons garder à l'esprit le principe selon lequel les partenariats efficaces nécessitent du temps et beaucoup de travail.

L'objectif primordial de ce Groupe de travail est d'examiner sous différents angles certains des principaux obstacles à la réalisation de l'EPT et de mettre à profit notre expertise, notre expérience et nos ressources communes pour aider les pays en développement à les surmonter de manière systématique et cohérente. Ensemble, vous allez examiner les questions de la suppression des frais de scolarité, de la lutte contre le travail des enfants, des réponses de l'éducation au VIH et au sida, et de l'accès à l'éducation dans les États fragiles. Permettez-moi d'évoquer chacune d'entre elles.

Nous avons désormais plusieurs années d'expérience, dans différents contextes, de l'impact de la suppression des frais de scolarité dans l'enseignement primaire. L'augmentation considérable du nombre d'inscriptions, notamment chez les filles, a prouvé à quel point les frais de scolarité étaient un obstacle à la scolarisation. Dans le même temps, cette augmentation a pesé lourdement sur l'enseignement et les infrastructures et par conséquent sur la qualité de l'apprentissage et sur les ressources. J'espère que de vos débats se dégageront les grandes lignes d'une solution qui permettrait de conserver les effets positifs évidents de cette mesure tout en aidant les pays à faire face de manière efficace et durable à certaines de ses retombées négatives.

Le travail des enfants est un problème constant et persistant. Je trouve encourageant que, suite à la réunion du Groupe de haut niveau sur l'EPT tenue à Beijing en novembre dernier, les efforts internationaux pour tenter d'en venir à bout seront canalisés et harmonisés, avec ce nouveau mécanisme qu'est l'équipe spéciale mondiale sur le travail des enfants et l'EPT. Le problème est vaste et complexe ; aussi, j'exprime à l'équipe spéciale mondiale tous mes vœux de réussite dans ses travaux.

C'est la deuxième fois que le Groupe de travail consacre une session à la question du VIH et du sida. La première fois, en 2003, le débat avait porté sur les liens entre l'épidémie et l'éducation et sur leurs effets réciproques ; il convient donc à présent de voir comment l'éducation peut, à l'échelon national, apporter les réponses les plus adéquates de manière globale. Il m'intéresse particulièrement de connaître vos idées sur les moyens de tirer le meilleur parti possible des approches

formelle et non formelle et d'intégrer dans l'ensemble du système éducatif la sensibilisation au VIH et au sida et la prévention.

Comment ignorer, dans un monde interconnecté, à quel point les conflits et les catastrophes naturelles nuisent aux processus de développement et aux systèmes de gouvernance si essentiels à des progrès réguliers ? Dans les pays qui, pour cette raison, sont souvent décrits comme « fragiles », la communauté internationale doit déterminer la meilleure façon d'assurer certes le rétablissement rapide des services mais aussi, à long terme, la reconstruction des institutions, tâche beaucoup plus complexe. Les travaux récents menés à ce sujet éclaireront vos débats, de même que les contributions essentielles de ceux qui, jour après jour, luttent pour orienter le développement sur une voie plus stable et régulière.

Après un examen du dernier rapport de l'Institut de statistique de l'UNESCO relatif aux enseignants et une évaluation de ses implications pour la mise en place d'effectifs suffisants sur le terrain, l'avant-dernière séance sera consacrée au Plan d'action global en vue de la réalisation des objectifs de l'EPT qui, comme je l'ai dit précédemment, recueille une large adhésion. J'attends avec beaucoup d'intérêt vos éventuelles suggestions et recommandations concernant la mise en œuvre de ce plan qui doit permettre d'améliorer la coordination des activités, en particulier au niveau des pays. Ce plan est un document évolutif et vos contributions seront donc très utiles pour passer à la prochaine étape de sa mise en œuvre.

Au cours de cette session, vous serez également appelés à réfléchir à la planification des prochaines sessions. Une réorganisation du calendrier a été proposée afin que le Groupe de travail se réunisse après la publication du Rapport mondial de suivi sur l'EPT pour mieux débattre de ses points essentiels et préparer l'agenda du Groupe de haut niveau en ayant ses conclusions à l'esprit. Après une réunion du Groupe des sherpas qui se tiendra ce soir, vous évoquerez l'ordre du jour et les résultats escomptés de la prochaine réunion du Groupe de haut niveau qu'accueillera le Gouvernement égyptien au Caire, en novembre.

Comme convenu à Beijing, la réunion du Groupe de haut niveau se tiendra après les réunions d'évaluation annuelles de l'IMOA et de l'Initiative des Nations Unies pour l'éducation des filles (UNGEI), dont les conclusions seront prises en compte lors des séances pertinentes. Cela devrait permettre de mieux intégrer ces initiatives

importantes dans l'agenda plus vaste de l'EPT. Veuillez noter que la prochaine édition du Rapport mondial de suivi sur l'EPT sera spécialement consacrée à l'éducation et la protection de la petite enfance, qui sera également un thème important de notre réunion au Caire.

Je voudrais aussi souligner que, parallèlement à l'examen global des progrès de l'EPT qui sera présenté dans le Rapport mondial de suivi 2008, l'UNESCO coordonnera pendant les deux années à venir l'examen et le bilan des progrès de l'EPT au niveau national dont un volet important sera le développement des capacités, le but étant d'améliorer la contribution à la formulation des politiques nationales.

Mesdames, Messieurs,

Le Plan d'action global est un élément de la réforme du Secteur de l'éducation de l'UNESCO qui commence à être mise en œuvre sous l'autorité de M. Peter Smith, sous-directeur général pour l'éducation. L'EPT est un paramètre fondamental de cette réforme qui, je pense, permettra à l'UNESCO non seulement de mieux s'acquitter de son rôle de coordination de l'EPT mais aussi de cibler plus précisément son propre programme de travail.

Avant de conclure, je voudrais dire combien je suis heureux d'accueillir à cette séance d'ouverture M. Ad Melkert, administrateur associé du PNUD, par visioconférence, et M<sup>me</sup> Rima Salah, directrice générale

adjoite de l'UNICEF. Leur présence reflète une fois encore notre volonté commune de veiller à la réalisation des objectifs de l'EPT par des partenariats solides et une véritable coopération dans le cadre des OMD et de l'agenda plus vaste du développement. Il nous semble essentiel de continuer à accorder un rang de priorité élevé à l'UNGEI, initiative qui doit permettre de réaliser l'objectif de l'équité et de l'égalité entre les sexes d'ici à 2015.

Enfin, je constate avec satisfaction que cette semaine illustre bien le rôle d'initiateur que tient l'UNESCO en réunissant un grand nombre d'experts institutionnels et individuels animés par le même engagement et la même conception de l'action commune pour examiner plusieurs problèmes liés à l'EPT. Pour nombre d'entre vous, il s'agit donc d'une occasion unique de communiquer, écouter, échanger et apprendre. C'est ce que cette réunion devrait être. Le défi de l'EPT demeure considérable - il est multidimensionnel et complexe. Il fait appel à toutes nos énergies et à notre réflexion la plus créatrice. Nous tous ici présents qui bénéficions des avantages et des fruits de l'éducation, nous devons nous consacrer de notre mieux, et par solidarité humaine fondamentale, à réaliser cette éducation de base de qualité pour tous que des millions de personnes attendent encore.

Je vous remercie.



# Ordre du jour de la réunion

Le Groupe de travail est un mécanisme de coordination constitué après Dakar et qui réunit un large éventail de participants : pays, banques de développement, ONG, représentants du secteur privé, organisations multilatérales et bilatérales, etc. Il remplit une fonction professionnelle et consultative et sert de cadre formel d'échanges et de discussions sur les diverses expériences relatives à l'EPT dans les pays, les régions et les organisations internationales, permettant en outre de formuler des recommandations pour mener à bien des actions concrètes. Il crée et renforce des partenariats, et assure la liaison entre les programmes et initiatives des différents partenaires dans la poursuite des six objectifs de Dakar. Le Groupe de travail prépare la réunion annuelle du Groupe de haut niveau sur l'éducation pour tous.

Cette septième réunion du Groupe de travail intervient dans le contexte de la mise en œuvre du Plan d'action global élaboré par l'UNESCO et les organisations participantes des sommets de Jomtien et de Dakar pour la réalisation des objectifs de l'EPT. Les discussions auront pour but de promouvoir des programmes de politique générale et de recherche en vue de surmonter les principaux obstacles à l'EPT, en veillant à ce que chaque partenaire de l'EPT tienne ses engagements et remplisse son mandat. À la lumière du communiqué de la réunion du Groupe de haut niveau de Beijing, on abordera les grands défis à relever pour accélérer les progrès de l'EPT. L'ordre du jour doit permettre d'examiner les voies possibles pour aller de l'avant, en prêtant une attention particulière à la situation dans les pays.

## Résultats escomptés

Le Groupe de travail tentera de parvenir à un accord sur :

- ▷ les stratégies souhaitables pour une application coordonnée du Plan d'action global en vue de la réalisation des objectifs de l'EPT ;
- ▷ l'ordre du jour de la sixième réunion du Groupe de haut niveau (Le Caire, 14-16 novembre 2006) ;
- ▷ les projets initiaux de l'Équipe spéciale mondiale sur le travail des enfants et l'EPT ;
- ▷ le renforcement des alliances pour la suppression des droits de scolarité et le soutien à long terme aux pays ;
- ▷ les mesures éducatives nationales globales à prendre face à l'épidémie de VIH et de sida ;
- ▷ les approches efficaces qui permettraient d'améliorer la prestation de services éducatifs dans les États fragiles ;
- ▷ la mobilisation de ressources en faveur de l'EPT, en conformité avec les engagements pris à Gleneagles.

## Mercredi 19 juillet 2006

9 h 30 - 9 h 40	Discours d'ouverture : M. Koichiro Matsuura, directeur général de l'UNESCO
9 h 40 - 9 h 50	Partenariats pour des résultats en matière d'éducation de base et égalité des sexes : M <sup>me</sup> Rima Salah, directrice générale adjointe de l'UNICEF
9 h 50 - 10 heures	Discours général sur l'EPT et les OMD (vidéo préenregistrée) : « Agir conformément aux résultats du Sommet mondial 2005 » : M. Ad Melkert, administrateur associé du PNUD
10 heures - 10 h 15	Aperçu du programme et des résultats escomptés : M. Peter Smith, sous-directeur général pour l'éducation (UNESCO)
10 h 15 - 10 h 30	Pause café
10 h 30 - 13 h 15	1 <sup>re</sup> séance : Suppression des frais de scolarité : conséquences pour la réforme du secteur éducatif et la mobilisation des ressources Modérateur : M. Mark Bray, directeur de l'IPE/UNESCO
	◇ M. Cream Wright, chef, Section de l'éducation, UNICEF : « La réforme sectorielle pour réaliser l'EPT d'ici à 2015 : la suppression des frais scolaires comme moteur du changement ».
	◇ M. George I. Godia, secrétaire d'Etat à l'éducation, Ministère de l'éducation, Kenya : « La suppression des frais scolaires au Kenya : faire face à une rapide croissance ».
	◇ M <sup>me</sup> Festina Bakwena, secrétaire permanente, Ministère de l'éducation, Botswana : « Réexaminer la politique de suppression des frais scolaires au Botswana ».
	◇ M. Richard Arden, chef de la section Éducation, DFID, Royaume-Uni : « Mobiliser les ressources en vue de soutenir les pays qui s'engagent à réaliser les OMD et à supprimer les frais scolaires ».

*Le communiqué de Beijing a recommandé que « les pays œuvrent avec les partenaires de l'EPT à l'élimination progressive des obstacles constitués par les frais de scolarité officiels et officieux pour que tous les enfants, notamment les filles, soient en mesure de suivre jusqu'au bout un cycle scolaire primaire d'ici à 2015 (...) les partenaires de l'Initiative de mise en œuvre accélérée (IMOA) et de l'EPT apportent un soutien immédiat et de long terme aux gouvernements des pays en développement qui prendraient ces initiatives hardies, afin qu'ils puissent améliorer leur capacité à maintenir des services de qualité tout en absorbant l'impact d'un accroissement de la scolarisation ». La séance portera sur le débat mondial relatif à la suppression des droits de scolarité. À partir de leçons tirées et de connaissances pratiques, on cherchera à déterminer comment les pays peuvent atteindre les objectifs de l'EPT à travers des réformes de l'éducation fondées sur la demande. On se penchera aussi sur les moyens permettant de garantir un soutien technique et financier adéquat aux pays qui se sont engagés à supprimer les droits de scolarité, de manière à leur permettre de gérer l'accroissement du nombre d'inscriptions qui en découlera et de maintenir la stabilité et l'équité dans le secteur éducatif. Quelle est la meilleure façon d'aider ces pays à compenser les pertes de revenu occasionnées et à mettre en place les investissements nécessaires au maintien et à l'amélioration de la qualité de l'éducation ?*

### Débat sur la suppression des droits de scolarité

13 h 15 - 14 h 45	Déjeuner
14 h 45 - 16 h 45	2 <sup>e</sup> séance : Réaliser les objectifs de l'EPT : en finir avec le travail des enfants pour réaliser l'EPT Modérateur : M. Kari Tapiola, directeur exécutif du BIT
	◇ M. Kailash Satyarthi, président de la Marche mondiale contre le travail des enfants : « Le travail des enfants comme obstacle à la réalisation de l'EPT et l'Équipe spéciale mondiale sur le travail des enfants et l'EPT ».
	◇ M. Nurettin Konakli, chef du comité de formulation des stratégies, Ministère de l'éducation nationale, Turquie : « Combattre le travail des enfants ruraux par l'éducation ».
	◇ M <sup>me</sup> Froh Belfakir, chef de la Division de la femme et de l'enfance, Secrétariat d'État pour la famille, l'enfance et les personnes handicapées.
	◇ M. Hussein Oujour, directeur au Secrétariat d'État pour l'éducation non formelle et les programmes d'alphabétisation, Ministère de l'éducation.
	◇ M. Abdelaziz Addoum, directeur du travail, Ministère de l'emploi et de la formation professionnelle, Maroc : « Combattre le travail domestique des filles par l'éducation : l'expérience du Maroc ».

*Les efforts de la communauté internationale pour parvenir à l'EPT et pour éliminer progressivement le travail des enfants sont indissociables : si le travail des enfants représente un obstacle majeur à la réalisation de l'EPT, l'éducation reste*

*essentielle pour empêcher le travail des enfants et en finir avec cette pratique. C'est ce qu'ont mis en évidence les travaux des tables rondes interinstitutions qui ont été successivement organisées par l'OIT, l'UNESCO, l'UNICEF, la Banque mondiale et la Marche mondiale contre le travail des enfants, et qui ont abouti à la création d'une Équipe spéciale mondiale sur le travail des enfants et l'EPT lors de la réunion du Groupe de haut niveau de Beijing (novembre 2005). Cette séance servira de rampe de lancement pour l'Équipe spéciale. Des informations sur sa raison d'être, son mandat et sa composition seront communiquées, dans le but de mobiliser des soutiens pour ses activités. On examinera les initiatives conjointes proposées par l'Équipe, ainsi que certains exemples de mesures nationales prises pour éliminer le travail des enfants.*

Débat sur le travail des enfants et l'EPT

18 h 30 - 20 heures Réception donnée par l'UNESCO

## Jeudi 20 juillet 2006

- 9 heures - 11 heures      3<sup>e</sup> séance : Améliorer la prestation de services éducatifs dans les États fragiles : remédier à la fragilité et adopter des approches à long terme  
Modérateur : M. Desmond Bermingham, chef du secrétariat de l'IMOA
- ◇ M<sup>me</sup> Pauline Rose, University of Sussex (Institute of Education) : « Des approches pour améliorer la prestation des services éducatifs dans des contextes difficiles où il y a manque de capacités et de volonté ».
  - ◇ M. Pierre Gambembo, R.D. Congo : « L'adoption d'une approche de prestation des services éducatifs en faveur des pauvres lorsqu'on s'attaque aux causes structurelles de la fragilité ».
  - ◇ M. Wilson Fritz Saint Fort, Haïti.

*Comment la prestation de services éducatifs contribue-t-elle à remédier à la fragilité de l'État ? L'exposé traitera des approches passées en revue par le Groupe sur les États fragiles de l'OCDE/CAD en matière d'éducation, de santé, d'eau, de sécurité et de justice, en se concentrant sur le récent rapport du sous-groupe pour l'éducation. Les approches pilotes de l'Équipe spéciale de l'IMOA sur les États fragiles seront également discutées, et le Groupe examinera quelques-uns des défis majeurs rencontrés par les organismes de développement, liés à l'alternative risque/droits. Des intervenants de trois pays parleront de leur expérience de travail avec des partenaires extérieurs. Cette séance devrait aider notamment à mieux comprendre comment améliorer les interfaces de prestation de services éducatifs dans des contextes difficiles.*

### Débat sur la prestation de services éducatifs dans les États fragiles

- 11 heures - 11 h 15      Pause café
- 11 h 15 - 13 h 30      4<sup>e</sup> séance : Lutte contre le VIH et le sida : le rôle de l'éducation dans la prévention et la mitigation  
Modérateur : Docteur Barbara de Zaluondo, directrice associée pour le suivi et la prévention des épidémies, ONUSIDA
- ◇ M<sup>me</sup> Mary-Joy Pigozzi, vice-présidente principale, Academy for Educational Development (AED), et ancienne coordinatrice mondiale pour le VIH et le sida (UNESCO) : « Introduction et aperçu général de la séance : une réponse complète du secteur éducatif face au VIH et au sida ».
  - ◇ M. David Plummer, Université des Indes occidentales (UWI), président de la chaire UNESCO-Commonwealth sur l'éducation et le VIH et le sida : « Les obstacles et opportunités du secteur éducatif dans l'engagement dans la lutte des pays contre le sida : le cas des Caraïbes ».
  - ◇ M. Im Sethy, secrétaire d'État au Ministère de l'éducation, de la jeunesse et des sports, et président du Comité ministériel interservices sur le VIH et le sida (ICHA), Cambodge : « Élaborer la réponse du secteur éducatif cambodgien face au VIH et au sida ».
  - ◇ M. Paramente Phamotse, responsable principal de l'éducation (enseignement primaire), Ministère de l'éducation et de la formation, Lesotho : « Une approche éducative complète pour la prévention, le soin et le soutien ».
  - ◇ M<sup>me</sup> Margarete Wambete, cofondatrice et présidente, Kenya Network of Positive Teachers.

*On s'accorde de plus en plus à reconnaître que l'épidémie du sida est un des obstacles les plus préoccupants à une éducation de qualité sur le long terme et à la réalisation de l'EPT. Le rôle de l'éducation est essentiel dans la lutte contre ce fléau au niveau national, tant en matière de prévention du VIH que d'atténuation des effets du VIH et du sida sur les individus, les familles, les communautés et les nations. Pour que le secteur éducatif soit dans ce domaine au maximum de ses capacités, sa stratégie contre le VIH et le sida doit s'inscrire dans une approche sectorielle globale qui couvre aussi bien les contenus que les programmes d'enseignement, le matériel pédagogique, la formation des éducateurs, le soutien aux éducateurs, la gestion des politiques, les systèmes de prise de décision, et qui garantisse en outre la qualité de l'éducation ainsi qu'une utilisation maximale des approches et des points d'accès, tant formels qu'informels. Cette séance mettra l'accent sur la nécessité d'un engagement global du secteur éducatif, en soulignant que le temps est à présent venu d'intensifier l'action menée, à partir des données récemment obtenues auprès de plus de 70 pays qui ont évalué les capacités de leur secteur éducatif face à la pandémie.*

Débat sur les mesures du secteur éducatif contre le VIH et le sida

13 h 30 - 14 h 45

Déjeuner

14 h 45 - 16 h 15

Présentation et discussion du récent rapport de l'ISU intitulé « Les enseignants et la qualité de l'éducation : Suivi des besoins mondiaux pour 2015 », dans le contexte des menaces de pénuries d'enseignants partout dans le monde

Modérateur : M. Peter Smith, sous-directeur général pour l'éducation (UNESCO), avec le concours de :

- ◇ M. Albert Motivans (spécialiste principal du programme, ISU)
- ◇ M. Georges Haddad (directeur, Division de l'enseignement supérieur, UNESCO)
- ◇ M. Wouter van der Schaaf, coordinateur, Unité campagnes, Internationale de l'éducation.

16 h 15 - 16 h 30

Pause café

16 h 30 - 18 heures

5<sup>e</sup> séance : Stratégies pour la mise en œuvre du Plan d'action global en vue de la réalisation des objectifs de l'EPT

Modérateur : M. Peter Smith, sous-directeur général pour l'éducation, UNESCO

- ◇ M. Robin Horn (Banque mondiale)
- ◇ M. Cream Wright (UNICEF)
- ◇ Mme Arletty Pinel (FNUAP)
- ◇ Mme Radhika Lal (PNUD)
- ◇ M. Gorgui Sow (CCONG/EPT).

*Le Plan d'action global attire l'attention sur les processus et domaines d'action que doivent privilégier les partenaires internationaux de l'EPT pour accompagner les efforts des pays en vue des objectifs de l'EPT. Il s'agit de faire en sorte qu'un dialogue permanent entre les partenaires assure la complémentarité et le renforcement mutuel de leurs contributions et programmes respectifs. Les participants à cette réunion chercheront à définir des approches et stratégies efficaces pour assurer une mise en œuvre coordonnée du Plan d'action global au niveau des pays.*

Débat sur les stratégies de mise en œuvre du Plan d'action global en vue de la réalisation des objectifs de l'EPT

## Vendredi 21 juillet 2006

8 h 30 - 9 h 15

Exposé de M. Nicolas Burnett, directeur de l'Équipe chargée du Rapport mondial de suivi sur l'EPT, consacré au Rapport mondial de suivi sur l'EPT 2007 et aux rapports futurs  
Présentation par M. Asghar Husain, directeur de la Division des politiques et des stratégies éducatives de l'UNESCO, de l'examen et du bilan des progrès de l'EPT 2007-2008

Discussion

9 h 15 - 10 heures

Préparation de la sixième réunion du Groupe de haut niveau, par M. Peter Smith, sous-directeur général pour l'éducation (UNESCO)

10 heures - 10 h 15

Pause café

10 h 15 - 11 h 30

Présentation des résultats :

- ◇ de l'atelier « Partenariats public-privé pour l'EPT » (Forum économique mondial, Davos) ;
- ◇ de l'atelier « Matériels pédagogiques de base » (UNICEF) ;
- ◇ de la réunion de l'Initiative des Nations Unies pour l'éducation des filles - UNGEI (UNICEF) ;
- ◇ de la réunion du Groupe de coordination de la Consultation collective des organisations non gouvernementales sur l'EPT (CCONG/EPT) ;
- ◇ du bref rapport d'étape sur l'Initiative pour la mise en œuvre accélérée (IMOA)

11 h 30 - 11 h 45

Observations finales : Un accord sur la voie à suivre pour aller de l'avant

# Liste des participants

## 1. Pays

### Bangladesh

M. A. K. M. Shamsuddin  
Secrétaire d'État, Ministère de l'enseignement  
primaire et de l'éducation de base  
Dhaka, Bangladesh  
Tél. : 880 2 716 2484  
Fax : 880 2 716 8871

#### Accompagné par :

M. Ahmed Faisal  
Premier secrétaire  
Délégation permanente du Bangladesh  
auprès de l'UNESCO  
Maison de l'UNESCO  
Tél. : 00 33 1 4651 9033  
Fax : 00 33 1 4651 9035

### Botswana

Mme Festina Bakwena  
Secrétaire permanent  
Ministère de l'éducation  
Private Bag 005, Gaborone - Botswana  
Fax : +267 3972112

Mophutins Mosimanegape  
Ministère de l'éducation

### Brésil

M. Ricardo Henriques  
Vice-Ministre de l'éducation  
Point focal de l'Initiative pour l'EPT  
Ministério da Educação,  
Esplanada dos Ministérios,  
Bloco "L" – 7º Andar  
CEP : 70.047-Brasília DF, Brésil  
Tél. : (5561)-2104.8432  
Fax : (5561)-2104.9229  
Courriel : ricardohenriques@mec.gov.br

#### Accompagné par :

Mme Claudia Baena Soares  
Chef adjointe de l'Unité des affaires  
internationales du Cabinet du Ministre  
Ministère de l'éducation  
Tél. : (5561)-2104.9527  
Fax : (5561)-2104.9229  
Courriel : claudiasoares@mec.gov.br

Mme Daniela Arruda Benjamin  
Deuxième Secrétaire de la Délégation  
permanente du Brésil auprès de l'UNESCO  
Maison de l'UNESCO

### Cambodge

M. Im Sethy  
Secrétaire d'État  
Président du Comité ministériel  
interdépartemental sur le VIH/sida  
Ministère de l'éducation, de la jeunesse  
et des sports  
n°80 Norodom Blvd.,  
Phnom Penh, Cambodge  
Tél. : (855 12) 819 393  
Fax : (855 23) 217 250

#### Accompagné par :

M. Bunroeun Nath  
Sous-Secrétaire d'État, coordinateur national  
de l'EPT  
Ministère de l'éducation, de la jeunesse  
et des sports  
Tél. : (855 16) 859 430  
Fax : (855 23) 217 250

M. Om Sethy  
Directeur du Département de l'information  
et des affaires de l'ANASE  
Ministère de l'éducation, de la jeunesse  
et des sports  
Tél. : (855 23) 217 253  
Fax : (855 23) 217 250 / 212 515

### Chine

M. Du Yue  
Secrétaire général adjoint de la Commission  
nationale chinoise pour l'UNESCO  
Commission nationale de la République  
populaire de Chine  
37, Damucang Hutong Xidan, 100816 Beijing  
Tél. : +86 10 6609 6445  
Fax : +86 10 6601 7912  
Courriel : duy@moe.edu.cn

Mme Dong Jianhong  
Directrice de la Division de l'éducation  
Commission nationale chinoise pour  
l'UNESCO  
Tél. : +86 10 6609 6249  
Fax : +86 10 6601 7912  
Courriel : jhd@moe.edu.cn  
M. Zhao Changxing  
Deuxième Secrétaire  
Délégation permanente de la Chine auprès  
de l'UNESCO  
Courriel : dl.chine3@unesco.org

### Congo (République démocratique du)

M. Pierre Gambembo  
Consultant pour l'éducation  
c/o Mme Dorothée Kalonga  
Bureau de l'UNESCO à Kinshasa  
Immeuble Losonia, Boulevard du 30 juin  
BP 7248 Kinshasa I  
République démocratique du Congo  
Tél. : 243 81 88 48 253  
Fax : 243 99 99 75 361  
Courriel : p.gambembo@unesco.org

### Égypte

M. Mustapha Abdel Samee Mohamed Mursi  
Directeur du Centre national pour  
l'éducation, la recherche et le développement  
Ministère de l'éducation  
12 Wakeed St. From El Alfy, 14 floor, Le Caire,  
Égypte  
Tél. : +202 592 5923  
Fax : +202 588 3350

M. Mohammed Safwat Salem  
Secrétaire général  
Commission nationale égyptienne pour  
l'UNESCO  
17 Kuwait Street (ex Shareh Ismail Abu El  
Fotooh Street)  
Dokki, Guizeh, Le Caire - Égypte

### Haïti

M. Wilson Fritz Saint Fort  
Conseiller technique du Ministre de  
l'éducation et de la formation professionnelle  
Ministère de l'éducation  
18, rue José Marti, Port-au-Prince - Haïti  
Tél. : (509) 476-4445 / (509) 245-2221

### Inde

M. Shri Champak Chatterji  
Secrétaire d'État chargé de l'éducation de  
base et de l'alphabétisation  
Ministère du développement des ressources  
humaines  
"C" Wing, Shastri Bhawan,  
New Delhi 110 001, Inde  
Tél. : +91 11 2 338 2587  
Fax : +91 11 2 338 7859

*Accompagné par :*

Mme Simmi Chaudhary  
Secrétaire adjointe du gouvernement  
de l'Inde  
Département de l'éducation de base  
et de l'alphabétisation  
MHRD Room N° 423, 4th Floor "C" Wing  
Shastri Bhawan, Dr Rajendra Prasad Road  
New Delhi – 110001 Inde  
Tél. : +91 11 233 824 98  
Fax : +91 11 233 824 98

**Indonésie**

M. Aman Wirakartakusumah  
Ambassadeur, délégué permanent  
Délégation permanente de l'Indonésie auprès  
de l'UNESCO  
Maison de l'UNESCO - Paris

**Jordanie**

M. Tayseer Al Nahar  
Secrétaire général  
Ministère de l'éducation  
P.O. Box 1646, 11118 Amman, Jordanie  
Fax : (962-6) 568.80.61; (962-6) 566.60.19  
Courriel : tnahar@moe.gov.jo

Mme Toujan Bermamet  
Adjointe au Délégué permanent, attachée  
culturelle  
Délégation permanente du Royaume  
hachémite de Jordanie auprès de l'UNESCO  
Maison de l'UNESCO

**Kenya**

M. George I. Godia  
Secrétaire d'État à l'éducation  
Ministère de l'éducation, des sciences  
et de la technologie  
P.O. Box 30040, 00100 Nairobi - Kenya  
Tél. : +254 20 34 18 52  
Fax : +254 20 34 18 75

*Accompagné par :*

Dr Esther Kakonge  
Secrétaire générale de la Commission  
nationale du Kenya pour l'UNESCO  
Ministère de l'éducation, des sciences  
et de la technologie  
National Bank Building (14th floor),  
Harambee Avenue  
P.O. Box 72107 – 00200, Nairobi, Kenya  
Tél. : (254-20) 33-89-80  
Fax : (254-20) 21-30-25

M. Peter Laban Ayiro  
Directeur adjoint de la planification et des  
politiques  
Ministère de l'éducation, des sciences  
et de la technologie  
P.O. Box 30040, 00100 Nairobi - Kenya  
Tél. : 254 02 03 41 852  
Fax : 254 02 03 41 875

M. Simon Karanja  
Économiste principal  
Ministère de l'éducation  
Taifa Road, Nairobi  
Tél. : +254 020 0733 8854 12  
Fax : +254 020 214287

**Lesotho**

M. Paramente Phamotse  
Responsable de l'éducation (enseignement  
primaire)  
Ministère de l'éducation et de la formation  
P. O. Box 47  
Maseru 100  
Lesotho  
Tél. : (+266) 22324369  
Fax : (+266) 22310562  
Courriel : phamotsep@education.gov.ls

**Maroc**

M. Abdelaziz Addoum  
Directeur du travail  
Ministère de l'emploi et de la formation  
professionnelle  
6, Avenue Al Majd - CYM Rabat  
Tél. : 00212 37 28 18 61  
Fax : 00212 37 28 18 58

*Mme Froh Belfakir*

Chef de la Division de la femme et de  
l'enfance  
Secrétariat d'État chargé de la famille, de  
l'enfance et des personnes handicapées  
31 ave Al Alabtal 10 000 Agdal BP 8101  
Rabat - Maroc  
Tél. : 00 212 37 77 05 09 / 212 62 04 70 30  
Fax : 00 212 37 77 21 97  
Courriel : f.belfakir@sfsas.gov.ma

M. Hussein Oujour  
Directeur p.i. de la Direction de l'éducation  
non formelle  
Secrétariat d'État auprès du Ministère de  
l'éducation nationale, de l'enseignement  
supérieur, de la formation des cadres et  
de la recherche scientifique, chargé de  
l'alphabétisation et de l'éducation non  
formelle  
31 ave Al Alabtal 10 000 Agdal BP 8101  
Rabat - Maroc  
Tél. : 00 212 37 77 05 43 / 00 212 67 87 82 38  
Fax : 00 212 37 77 05 03  
Courriel : oujourhssain@alpha.gov.ma

**Mexique**

M. Pablo Latapi  
Ambassadeur, délégué permanent du  
Mexique auprès de l'UNESCO  
Maison de l'UNESCO  
Courriel : p.latapi@unesco.org

Mme Daniela Rocha  
Assistante, secteurs de l'éducation, des  
sciences et de la culture  
Délégation permanente du Mexique auprès  
de l'UNESCO  
Courriel : d.rocha@unesco.org

**Nigéria**

Mme Amina J. Ibrahim  
Consultante spéciale principale auprès du  
Président sur les OMD  
Ministère fédéral de l'éducation

*Accompagnée par :*

Mme Miriam Yanwaji Katagum  
Secrétaire générale de la Section nationale  
Ministère fédéral de l'éducation, Annexe,  
Zone centrale  
Abuja, Nigéria  
Tél. : 0803 7869258

Mme B. O. Momah  
Chef de l'Unité de l'EPT  
Ministère fédéral de l'éducation  
FME Annex Plot 245 Samuel Adesaju  
Ademulegun Street  
P. O. Box 7758 Wuse Abuja

Mme Fatima Othman  
Conseillère principale  
Délégation permanente du Nigéria  
Maison de l'UNESCO

**Pologne**

M. Jerzy Wisniewski  
Conseiller auprès du Ministre  
Ministère de l'éducation nationale  
Al. Szucha 25, 00-918 Varsovie, Pologne  
Tél. : (48)22.34.74.884  
Fax : (48)22.34.74.883  
Courriel : jerzy.wisniewski@men.gov.pl

**Russie (Fédération de)**

M. Andrei Volkov  
Conseiller auprès du Ministre de l'éducation  
et des sciences  
Ministère de l'éducation et des sciences  
11, Tverskaya Street, Moscou, Fédération de  
Russie  
Tél. : 7 (495) 935 89 05  
Fax : 7 (495) 935 89 05

Mme Valeria Sakharova  
Coordnatrice du Groupe d'experts du G8 sur  
l'éducation  
Comité directeur pour la présidence du G8  
par la Fédération de Russie en 2006  
16/1, bldg.2, Tverskaya Street, Moscou,  
Fédération de Russie  
Tél. : 7 (495) 935 89 05  
Fax : 7 (495) 935 89 05

**Turquie**

M. Nurettin Konakli  
Chef du Conseil chargé de l'élaboration des  
stratégies  
Ministère de l'éducation nationale  
Ataturk Bulvari, No: 98 C blok. 1. Kat,  
Bakanliklar, Ankara  
Turquie  
Tél. : +90 312 425 00 86  
Fax : +90 312 418 64 01  
Courriel : zgokcesu@meb.gov.tr

**Yémen**

M. Abdulaziz Bin Habtoor  
Vice-ministre de l'éducation  
Ministère de l'éducation  
Tél. : 00 96 71 27 4549  
Fax : 00 9471 27 4540

*Accompagné par :*

Mme Insaf Abdu Qassem  
Coordnatrice nationale de l'EPT  
Ministère de l'éducation, P.O. Box 23049,  
Sanaa  
Yémen  
Tél. : 00967-1-494027;  
Fax : 00967-1-49 40 27 / 40 39 18

M. Ahmed Abdullah Ahmed  
Responsable de l'éducation et de  
l'alphabétisation des adultes  
Ministère de l'éducation  
P.O. Box 17705, Sanaa  
Yémen  
Tél. : 00967 1 619 488 ou 00 967 1 605 850  
Fax : 00 967 1 605 852

## 2. Organismes donateurs bilatéraux

### Allemagne

M. Gert Flaig  
Conseiller principal pour l'éducation  
Division 43 - Santé, formation et sécurité sociale  
Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit (GTZ) GmbH  
Dag-Hammarskjöld Weg 1-5  
Postfach 5180, 65726 Eschborn  
Tél. : +49 (0)6196 79 1283  
Fax : +49 (0)6196 79 80 1283  
Courriel : gert.flaig@gtz.de

Mme Nora von Randow  
Division de la santé, de la formation et de la sécurité sociale  
Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit (GTZ) GmbH  
Postfach 5180, D-65726 Eschborn  
Tél. : +49 6196 79-1285  
Fax : +49 6196 79-80 1285  
Courriel : nora.randow@gtz.de

### Autriche

Mme Christine Stromberger  
Ministère fédéral autrichien de l'éducation, des sciences et de la culture  
Minoritenplatz 1  
1014 Vienne  
Tél. : +43/1 53120 4714  
Fax : +43/1 53120 81 4717  
Courriel : Christine.Stromberger@bmbwk.gv.at

### Belgique

M. Kris Panneels  
Conseiller général  
Direction générale de la coopération au développement  
Programmes multilatéraux et européens  
Rue Brederode 6 – 1000 Bruxelles, Belgique  
Tél. : 00 32 2 519 02 11  
Fax : 00 32 2 519 05 70

Mme Nadine Dusepulchre  
Conseillère adjointe  
Direction générale de la coopération au développement,  
Service appui à la politique de l'éducation  
Ministère des affaires étrangères  
Rue des Petits Carmes 15, 1000 Bruxelles – Belgique  
Tél. : +32 2 519 0523

### Canada

Mme Dominique Levasseur  
Délégation permanente du Canada auprès de l'UNESCO  
Courriel : Dominique.Levasseur@international.gc.ca  
Maison de l'UNESCO

### Danemark

M. Knud Mortensen  
Conseiller technique principal pour l'éducation  
Ministère des affaires étrangères  
DANIDA (Agence danoise pour le développement international)  
Asiatisk Plads 2, DK-1448 Copenhague K, Danemark  
Tél. : +45 33 92 01 92  
Fax : +45 33 92 07 90

### États-Unis d'Amérique

S. E. Mme Louise V. Oliver  
Ambassadrice  
Déléguée permanente  
Délégation permanente des États-Unis auprès de l'UNESCO  
18, avenue Gabriel - 75382 Paris Cedex 08

M. Joseph Carney  
Directeur du Bureau de l'éducation  
USAID 1300 Pennsylvania Avenue NW,  
Washington DC 20523  
Tél. : 1 202 712 0732  
Fax : 1 202 216 3229  
Courriel : jcarney@usaid.gov

M. Donald Mackenzie  
Conseiller principal pour les politiques  
Bureau de l'éducation, EGAT, USAID  
Tél. : +1 202 787-1927  
Fax : +1 202465 4256  
Courriel : bmackenzie@usaid.gov

Mme Suezan Lee  
Bureau de l'éducation, EGAT, USAID  
Tél. : +1-202-213-2014  
Courriel : sulee@usaid.gov

Mme Barbara Addy  
USAID

Mme Amy Ostermeier  
Fonctionnaire des affaires étrangères  
Département d'État des États-Unis  
2201 C Street NW  
Washington DC 20520  
Tél. : 202-663-0026  
Fax : 202-663-0035  
Courriel : ostermeieraa@state.gov

Mme Sally Lovejoy  
Attachée chargée de l'éducation, Mission des États-Unis  
Courriel : lovejoysg@state.gov

Mme Katie Campo  
Stagiaire, Mission des États-Unis

### Finlande

M. Heikki Kokkala  
Conseiller (Éducation)  
Délégation permanente de la Finlande auprès de l'OCDE  
Tél. : +33 (0)1 45 24 72 92  
Portable : +33 (0)6 76 22 81 65

### France

M. Jean-Claude Mantes  
Chargé de mission DCT/HEF  
Ministère des affaires étrangères  
20, rue Monsieur, 75007 Paris  
Tél. : + 331 53 69 31 24  
Courriel : Jean-claude.mantes@diplomatie.gouv.fr

M. Alain Dhersigny  
Ministère des affaires étrangères  
Chef du Bureau des politiques éducatives et d'insertion professionnelle  
20, rue Monsieur 75700 Paris 07 SP France  
Tél. : + 331 53 69 33 21  
Fax : + 331 53 69 37 83  
Courriel : alain.dhersigny@diplomatie.gouv.fr

Mme Marie-Paule Truel Belmas  
Conseillère technique  
Commission française pour l'UNESCO  
57, bd des Invalides 75700 Paris 07 SP  
Tél. : 01 53 69 30 05  
Fax : 01 53 69 32 23  
Courriel : marie-paule.belmas@diplomatie.gouv.fr

### Irlande

M. Paul Murphy  
c/o Irish Aid/Dept. of Foreign Affairs  
Bishops Square, Redmonds Hill Dublin 2, Irlande  
Tél. : +353 1 408 2307  
Fax : +353 1 408 28 84  
Courriel : pmurphy@worldbank.org

### Italie

Mme Teresa Savanella  
Direction générale Coopération au développement  
Ministère des affaires étrangères  
Rome, Italie

Mme Cristina Carena  
Premier secrétaire  
Délégation permanente de l'Italie auprès de l'UNESCO

Mme Vittoria Pomponio  
Stagiaire, Délégation permanente de l'Italie auprès de l'UNESCO

### Japon

Mme Taeko Okitsu  
Chef de la Section éducation  
Division de la planification de l'aide, Bureau de la coopération économique  
du Ministère des affaires étrangères  
Kasumigaseki 2-2-1 Chiyoda-ku Tokyo 100-8919, Japon  
Tél. : +81 3 3580 3311  
Fax : +81-3-5501-8362  
Courriel : taeko.okitsu@mofa.go.jp

M. Kenichiro Kanemitsu  
Spécialiste principal chargé de l'aide au développement  
Bureau de la coopération internationale  
Division des affaires internationales, Cabinet du Ministre  
Ministère de l'éducation, de la culture, des sports, des sciences et de la technologie  
2-5-1, Marunouchi, Chiyoda-ku, Tokyo 100-8959, Japon  
Tél. : +81-3-6734-2606  
Fax : +81-3-6734-3669  
Courriel : k-kane@mext.go.jp

M. Yuzuru Imasato  
Conseiller ministériel  
Délégation permanente du Japon auprès de l'UNESCO  
148, rue de l'Université 75007 Paris, France  
Tél. : 33 1 53 59 27 00  
Fax : 33 1 53 59 27 27  
Courriel : deljpn.ed@unesco.org

Mme Mariko Kobayashi  
Première Secrétaire  
Délégation permanente du Japon auprès de l'UNESCO  
Courriel : deljpn.px@unesco.org

**Norvège**

M. Ole Briseid  
Délégation permanente de la Norvège auprès  
de l'UNESCO  
Courriel : dl.norway@unesco.org

Mme Hildegunn Tobiassen  
Conseillère à la NORAD (Agence norvégienne  
de développement et de coopération)  
Courriel : hildegunn.tobiassen@norad.no

M. Dankert Vedeler  
Ministère de l'éducation et de la recherche  
Courriel : dv@ufd.dep.no

**Pays-Bas**

M. Ronald Siebes  
Expert pour l'éducation de base  
Ministère des affaires étrangères  
La Haye, Pays-Bas  
Tél. : +31 70 348 4301  
Courriel : ronald.siebes@minbuza.nl

*Accompagné de :*

M. Arjan Schuthof  
Chef de la Division de l'éducation et du  
développement  
Ministère néerlandais des affaires étrangères  
PO BOX 20061  
2500 EB La Haye  
Pays-Bas  
Tél. : + 31 70 348 5212  
Courriel : arjan.schuthof@minbuza.nl

**Royaume-Uni**

M. Richard Arden  
Chef p.i. des spécialistes de l'éducation  
Department for International Development  
(DFID)  
1, Palace Street, Londres, SW1E SHE, Royaume-  
Uni  
Tél. : 02 07 023 1273  
Fax : 02 07 023 0428  
Courriel : r-arden@dfid.gov.uk  
M. Phil Rose  
Chef de l'équipe chargée de l'éducation, DFID  
Tél. : +44 207 023 0190  
Courriel : p-rose@dfid.gov.uk

Mme Halima Begum  
Conseillère pour l'éducation - Équipe chargée  
de l'éducation et des compétences  
DFID, 1 Palace Street, Londres SW1E SHE  
Tél. : + 44 (0)20 7023 0102  
Fax : + 44 (0)20 7023 0428  
Courriel : h-begum@dfid.gov.uk

Mme Sally Gear  
Conseillère pour l'éducation et l'égalité des  
sexes, DFID  
Tél. : +44 207 023 0200  
Fax : +44 207 023 0428  
Courriel : s-gear@dfid.gov.uk

**Suède**

M. Kaviraj Appadu  
Responsable principal du programme  
Division de l'éducation  
Département Démocratie et progrès social  
Tél. : 46 (0) 8 698 55 88  
Fax : 46 (0) 8 698 56 47  
Courriel : kaviraj.appadu@sida.se

Mme Malin Elisson  
Chargée de programme  
ASDI, Département Démocratie et progrès  
social, Division de l'éducation  
ASDI, SE-105 25 Stockholm, Suède  
Tél. : +4686985000  
Fax : +4686985647  
Courriel : malin.elisson@sida.se

Mme Gun-Britt Andersson  
Ambassadrice et déléguée permanente  
Délégation permanente de la Suède auprès de  
l'UNESCO et de l'OCDE  
Maison de l'UNESCO, Paris  
Tél. : 331 45 68 34 50  
Fax : 331 47 34 10 03  
Courriel : gun-britt.andersson@foreign.ministry.se

M. Anders Falk  
Conseiller ministériel et délégué permanent  
adjoint  
Délégation permanente de la Suède auprès de  
l'UNESCO et de l'OCDE  
Tél. : 331 45 68 34 51  
Fax : 331 47 34 10 03  
Courriel : dl.suede@unesco.org

Mme Laila Abdallah  
Stagiaire  
Délégation de la Suède auprès de l'OCDE  
2, rue Conseiller Collignon  
75116 Paris, France  
Tél. : +33 (0)1 45 24 81 74  
Fax : +33 (0)1 45 24 18 34  
Courriel : laila.abdallah@foreign.ministry.se

**3. Organismes multilatéraux****OIT**

M. Kari Tapiola  
Directeur exécutif  
4, route des Morillons  
1211 Genève 22, Suisse  
Tél. : (+41.22) 799.6324  
Fax : (+41 22) 799 6941  
Courriel : ednorm@ilo.org ou tapiola@ilo.org  
M. Hamid Tabatabai  
Économiste principal  
4, route des Morillons  
1211 Genève 22, Suisse  
Courriel: tabatabai@ilo.org

Mme Ayse Sule Caglar  
Chargée de programme  
4, route des Morillons  
1211 Genève 22, Suisse  
Tél. : +41 227998746  
Fax : +41 227998771  
Courriel : caglar@ilo.org

**OCDE/CAD**

M. Karim Morcos  
Administrateur du Groupe sur les États fragiles  
Organisation de coopération et de  
développement économiques (OCDE)  
Tour Europe (TE), 33 Place des Corolles, La  
Défense 2, France  
Tél. : +33 1 45 24 15 23  
Fax : +33 1 44 30 61 47  
Courriel : karim.morcos@oecd.org

**ONUSIDA**

Mme Barbara de Zalduondo  
Directrice associée pour le suivi et la prévention  
des épidémies  
ONUSIDA  
20, avenue Appia  
CH-1211 Genève 27, Suisse  
Tél. : +41 22 791 4212  
Fax : +41.22.791.4187  
Courriel : dezalduondob@unaids.org

**PNUD**

M. Ad Melkert  
Administrateur associé  
Programme des Nations Unies pour le  
développement (PNUD)  
One United Nations Plaza  
New York, NY 10017 USA  
Tél : +1 (212) 906-5000  
Fax : +1 (212) 906-5364

Mme Radhika Lal  
Conseillère pour les politiques  
Les TIC au service de la lutte contre  
la pauvreté, Bureau des politiques de  
développement  
One United Nations Plaza, DC1 – 2028, New  
York, NY 10017  
Tél. : +1 212 906 6202  
Fax : +1 212 906 5778  
Courriel : radhika.lal@undp.org

**FNUAP**

Dr Arletty Pinel  
Chef du Service du département de la santé  
reproductive, Division de l'appui technique  
Siège du FNUAP  
220 East 42 Street, New York, NY 10017, USA  
Tél. : 1 212 297 5204  
Fax : 1 212 297 4915  
Courriel : pinel@unfpa.org

**UNICEF**

Mme Rima Salah  
Directrice générale adjointe  
Chef de délégation  
Courriel : rsalah@unicef.org

M. Cream Wright  
Chef de la Section de l'éducation  
3, United Nations Plaza, NY 10017, USA  
Tél. : 212 824-6619  
Fax : 212 326-7129  
Courriel : cwright@unicef.org

M. Richard Navarro  
3, United Nations Plaza, NY 10017, USA  
Tél. : 212 824-6619  
Fax : 212 326-7129  
Courriel : rnavarro@unicef.org

*Accompagnés par :*

Mme Dina Craissatti  
Conseillère principale, Section de l'éducation  
UNICEF New York  
Tél. : 1 212 326-7602  
Fax : 1 212 326-7129  
Courriel : dcraissati@unicef.org

Mme Mannathoko Changu  
Conseillère principale, Section de l'éducation  
Tél. : 1 212 824-6647  
Fax : 1 212 326-7129  
Courriel : cmannathoko@unicef.org

Mme Staneala Beckle  
Conseillère régionale pour l'éducation (Afrique de l'Ouest et du Centre)  
Bureau régional de l'UNICEF pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre  
P.O. Box 29720-Yoff, Dakar, Sénégal  
Tél. : 221 869 58 58  
Fax : 221 820 30 65  
Courriel : sbeckley@unicef.org

Mme Patricia Moccia  
Directrice de la rédaction, Section des publications  
UNICEF NY  
Courriel : pmoccia@unicef.org

Mme Malak Zaalouk  
Conseillère régionale pour l'éducation, UNICEF MENA  
Courriel : mzaalouk@unicef.org

Mme Susan Durston  
Conseillère régionale pour l'éducation, UNICEF BRAFO  
Courriel : sdurston@unicef.org

Mme Aster Haregot  
Point focal régional de l'UNGEI, UNICEF BRAFO  
Courriel : aharegot@unicef.org

Mme Joan French  
Représentante, UNICEF Burkina Faso  
Courriel : jfrench@unicef.org

Mme Aya Aoki  
Point focal régional de l'UNGEI, UNICEF EAPRO

Mme Rajae Msefer Berrada  
Responsable de la protection de l'enfance  
UNICEF Rabat, Maroc  
Angle Beni Bouayach, Imam Malek, Souissi, Rabat - Maroc  
Portable : 212 (0) 61 39 61 79  
Bureau : 212 (0) 37 75 97 41  
Fax : 212 (0) 37 75 97 60  
Courriel : rberrada@unicef.org

#### Banque mondiale

M. Robin Horn  
Chef du Secteur de l'éducation  
Banque mondiale  
Tél. : (202) 473-1011  
Fax : (202) 522-3233  
Courriel : rhorn@worldbank.org

Mme Mercy Tembon  
Spécialiste principale de l'éducation  
Banque mondiale, 1818 H Str., N.W., Washington D.C. 20433, U.S.A.  
Tél. : 202 473 5524  
Courriel : mtembon@worldbank.org

#### Secrétariat de l'IMO

M. Desmond Bermingham  
Chef du secrétariat de l'IMO  
Banque mondiale  
1818 H Str., N.W., Washington D.C. 20433, U.S.A.  
Tél. : +1 202 458 7169  
Courriel : dbermingham@worldbank.org

Mme Anna Triponel  
Consultante  
Initiative pour la mise en oeuvre accélérée de l'éducation pour tous  
Banque mondiale  
Tél. : 1-202-473-2400  
Fax : 1-202-522-3233  
Courriel : atriponel@worldbank.org

#### PAM

M. Francisco Espejo  
Chef du Programme d'alimentation scolaire  
Courriel : francisco.espejo@wfp.org

Mme Ute Meir  
Programme alimentaire mondial  
Conseillère principale du programme  
Programme d'alimentation scolaire

## 4. Organisations régionales

### Organisation des États ibéro-américains pour l'éducation, la science et la culture (OEI)

Mme Cristina Manzanedo  
Coordinatrice technique du Plan ibéro-américain d'alphabétisation  
Bravo Murillo, 38  
28015 Madrid, Espagne  
Tél. : +(34) 91 594 43 82, ext.144  
Courriel : cmanzanedo@oei.es

### Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA)

M. Mamadou Ndoye  
Secrétaire exécutif  
ADEA 7-9 rue Eugène-Delacroix  
75116 Paris, France  
Tél. : + 33/ (0) 145.03.77.57  
Fax : + 33/ (0) 145.03.39.65  
Courriel : m.ndoye@iiep.unesco.org

Mme Amina Osman  
Coordinatrice du Groupe de travail sur l'éducation non formelle de l'ADEA  
ADEA/IUAV Feldbrunnenstrasse 58, Hambourg D-20148  
Allemagne  
Tél. : +49 40 44 80 41 20  
Fax : +49 40 410 7723

Mme Christine de Agostini  
Consultante  
Tél. : +33 (0)1 45 03 77 66  
Fax : +33 (0)1 45 03 39 65

Mme Lauren Ventimiglia  
Stagiaire, ADEA

### Commission européenne

Mme Marja Karjalainen  
Direction générale du développement,  
Administratrice principale  
Commission européenne, DG Développement  
SC-15, bureau 5/65  
1049 Bruxelles, Belgique  
Tél. : +32 2 299 6380  
Fax : +32 2 296 3697  
Courriel : marja.karjalainen@cec.eu.int

### Union africaine

Mme Bothale Tema  
Directrice du Département des ressources humaines, de la science et de la technologie  
Union africaine  
Addis-Abeba, Éthiopie  
Tél. : 00 251 1 517 523  
Courriel : temabo@african-union.org

## 5. Société civile : ONG, fondations, secteur privé et autres

### Réseau africain pour la campagne en faveur de l'éducation pour tous (ANCEFA)

M. Gorgui Sow  
Coordinateur régional  
Réseau africain pour la campagne en faveur de l'éducation pour tous (ANCEFA)  
Zone B Bâtiments - Rue 111 Villa N° 24 A  
BP 3007 Dakar Yoff, Sénégal  
Tél. : (221) 824 22 44  
Fax : (221) 824 13 63  
Portable : (221) 643 68 90  
Courriel : gorgui@ancefa.org  
Site Web : www.ancefa.org

#### Accompagné par :

M. Frederick Mwesigye  
Coordinateur du Forum des ONG de l'éducation en Ouganda (FENU)  
Membre du Conseil d'administration de l'ANCEFA  
Tél. : 00 256 75 45 35 65  
Courriel : fenu@africaonline.co.ug

### Bureau d'éducation des adultes pour l'Asie et le Pacifique Sud (ASPBAE)

M. Kazi Rafiqul Alam  
Dhaka Ahsania Mission  
Représentant l'ASPBAE  
ASPBAE Secretariat c/o MAAPL  
9th Floor, Eucharistic Congress Building No. 3  
5, Convent Street, Colaba  
Mumbai 400 039, Inde  
Tél. : (91) 22-22021391/2281 6853/22871597  
Fax : (91) 22-22832217  
Site Web : http://www.aspbae.org

### Réseau arabe d'alphabétisation et de formation des adultes

#### Mme Seham Negm

Secrétaire générale  
Réseau arabe d'alphabétisation et de formation des adultes  
10, Zaneb Kamel Hassan st.  
Dokki - Giza, Égypte  
Tél. : (202) 7311007  
Fax : (202) 7295042  
Courriel : adult\_education\_net@hotmail.com

### Conseil latino-américain d'éducation des adultes (CEAAL)

M. Edgardo Alvarez  
Chercheur, Programme interdisciplinaire de recherches sur l'éducation (PIIE)  
Dalmacia 1267, Providencia  
Santiago, Chili  
Tél. : (562) 2096644  
Fax : (562) 2047460  
Site Web : www.ceaal.org ; www.piie.cl

**Internationale de l'éducation**

M. Elie Jouen  
Secrétaire général adjoint de l'IE

Mme Monique Fouilhoux  
Coordinatrice, Unité de l'éducation et de l'emploi  
Internationale de l'éducation  
5, bd du Roi Albert II, 1210 Bruxelles, Belgique  
Tél. : +32 2 224 06 43  
Fax : +32 2 224 06 06  
Courriel : monique.fouilhoux@ei-ie.org

*Accompagnée par :*

M. Wouter van der Schaaf  
Coordinateur, Unité des campagnes  
Courriel : wouter.vanderschaaf@ei-ie.org

M. Dennis Sinyolo  
Coordinateur, Unité de l'éducation et de l'emploi  
Tél. : +32 2 224 06 11  
Fax : +32 2 224 06 06  
Courriel : dennis.sinyolo@ei-ie.org

**Basic Education Coalition**

Mme Carolyn Bartholomew  
Directrice exécutive  
Basic Education Coalition  
1825 Connecticut Avenue, NW, Suite 600,  
Washington, DC 20009, USA  
Tél. : +1 202 884 8530  
Fax : +1 202 884 8765  
Courriel : cbartholomew@aed.org

**Forum des éducatrices africaines (FAWE)**

Mme Marema Dioum  
Chargée de programmes  
Forum des éducatrices africaines (FAWE)  
PO Box 21394, 00505 Ngong Road, Nairobi,  
Kenya  
Tél. : 254 20 573131/ 573351/ 573359  
Fax : 254 20 574150  
Courriel : mdioum@fawe.org ou fawe@fawe.org

**Centre international sur l'éducation et le travail des enfants (ICCLE)**

Dr Sudhanshu Joshi  
Directeur exécutif de l'ICCLE  
1925 K Street, NW, suite 300  
Washington DC, 20006-4500, USA  
Tél. : 1 202 258 8873  
Fax : 1 202 778 4638  
Courriel : sjoshi@iccle.org

**Office international de l'enseignement catholique (OIEC)**

M. Fulgence Kone  
277, rue St Jacques 75005 Paris, France  
Tél. : 33 (1) 53 73 73 60  
Fax : 33 (1) 39 48 10 21 / 53 73 73 51

**Comité de liaison ONG-UNESCO**

Mme Françoise Sauvage  
Présidente  
Comité de liaison ONG-UNESCO  
UNESCO  
1, rue Miollis 75015 Paris, France  
Tél : 33 (1) 45 68 36 67 / 36 68  
Fax : 33 (1) 45 66 03 37  
Courriel : comite.liaison.ong@unesco.org

**Forum économique mondial**

M. Richard Samans  
Directeur général  
Institut mondial pour le partenariat et la gouvernance  
Forum économique mondial, 91-93, route de la Capitale  
CH-1223 Cologny, Genève, Suisse  
Tél. : 41 22 869 1414  
Fax : 41 22 786 2744  
Courriel : richard.samans@weforum.org

M. Alex Wong  
Responsable adjoint et directeur  
Forum économique mondial  
Tél : +41 22 869 1460 ou +41 79 210 2618 (portable)  
Fax : +41 22 786 2744  
Courriel : alex.wong@weforum.org

M. Anders Jönsson  
Global Leadership Fellow  
Chef de projet, Initiative mondiale pour l'éducation  
Tél. : +41 (0)22 869 1430  
Fax : +41 (0)22 786 2744  
Courriel : anders.jonsson@weforum.org

**Global Aids Alliance**

M. David Gartner  
Directeur Stratégie  
1413 K Street, NW, 4th Floor, Washington, DC 20005  
Tél. : 202 789 0432, Ext. 210  
Fax : 202 789 0715  
Courriel : dgartner@globalaidsalliance.org

**Save the Children Royaume-Uni**

Mme Katy Webley  
Responsable du secteur de l'éducation  
Save the Children  
1 St. John's Lane, Londres, EC1 4AR,  
Royaume-Uni  
Tél. : +44 (0)20 7012 6787  
Courriel : k.webley@savethechildren.org.uk

Mme Kathleen Moriarty  
Conseillère pour la promotion, Éducation  
Save the Children UK  
1 A St Johns Lane, Londres, Royaume-Uni  
Tél. : +44 (0) 207 012 6400  
Courriel : k.moriarty@savethechildren.org.uk

**Campagne mondiale pour l'éducation (CME)**

Mme Lucia Fry  
Coordinatrice mondiale par intérim  
Campagne mondiale pour l'éducation  
24 Powerscroft Road, Londres E5 0PU,  
Royaume-Uni  
Tél. : +44 7976 908006  
Courriel : lucia@campaignforeducation.org

**ActionAid Royaume-Uni**

M. David Archer  
Responsable du secteur de l'éducation internationale  
Action Aid International  
Hamlyn House, McDonald Road, Archway,  
Londres N19 5PG, Royaume-Uni  
Tél. : +44 20 7561 7504  
Fax : +44 20 7263 7599  
Courriel : david.archer@actionaid.org

**Marche mondiale contre le travail des enfants**

M. Kailash Satyarthi  
Président  
L-6 Kalkaji, New Delhi 110019, Inde  
Tél. : +91 11 262 248 99 / 26475481  
Fax : +91 11 262 368 18  
Courriel : kailashsatyarthi@globalmarch.org

**Academy for Educational Development (AED)**

M. Stephen F. Moseley  
Président-directeur général  
AED, 1825 Connecticut Avenue NW,  
Washington DC 20009-5721, USA  
Tél. : +1 202 884-8400 / 884 8102  
Fax : +1 202 884 8430  
Courriel : smoseley@aed.org

Mme Mary-Joy Pigozzi  
Vice-Présidente  
AED, 1825 Connecticut Avenue NW,  
Washington DC 20009-5721, USA  
Tél. : +1 202 884-8881  
Fax : +1 202 884 8408  
Courriel : mjpigozzi@aed.org

**Université du Sussex**

Mme Pauline Rose  
Consultante pour la séance sur les États fragiles  
Maître de conférences en éducation internationale  
University of Sussex Institute of Education  
Brighton BN1 9RG, Royaume-Uni  
Tél. : + 44 1273 877628  
Courriel : p.m.rose@sussex.ac.uk

**Université des Indes occidentales**

Professeur David Plummer  
Chaire régionale UNESCO-Commonwealth dans les domaines de l'éducation et du VIH/sida  
Université des Indes occidentales –  
Département de l'éducation  
Faculté des lettres et de l'éducation  
Université des Indes occidentales  
St Augustine  
Trinité  
Tél. : 1-868-662-2002, postes 2319 ou 2118  
Fax : 1-868-662-6615  
Courriel : dplummer@fhe.uwi.tt

**6. Observateurs****Pays****Bénin**

M. Babiao Agbandoun Yolou  
Directeur adjoint de Cabinet  
Ministère des enseignements primaire et secondaire  
Président du Comité de coordination et de suivi du PEE

**Burkina Faso**

M. Issaka Kaboré  
Directeur de l'allocation des moyens spécifiques aux écoles  
Ministère de l'éducation de base  
Ouagadougou  
Burkina Faso

Mme Salimata Sanou Zerbo  
Chargée d'étude à la Direction des études et de la planification  
Ministère de l'éducation

## Égypte

Mme Hoda Baraka  
Vice-Ministre égyptienne des technologies de la communication et de l'information  
Ministère égyptien de la communication  
Cairo-Alexandria Road, Km 28 Smart Vill, Le Caire, Égypte  
Tél. : +02 534 1008  
Fax : +02 537 8800  
Courriel : hbaraka@mcit.gov.eg ou sabouseif@mcit.gov.eg

## Hongrie

Mme Katalin Vity  
Ministre de l'éducation  
Tél. : +36 1 473 74 35

## Mali

M. Youba BA  
Directeur  
Direction des affaires administratives et financières

## Niger

Mme Rakiatou Maiguizo Zada  
Secrétaire générale du Ministère de l'éducation de base et de l'alphabétisation  
Ministère de l'éducation de base et de l'alphabétisation  
Niamey, Niger

## Nigéria

Mme Gladys Makouju  
Directrice adjointe, Section d'analyse du Secteur de l'éducation  
Ministère fédéral de l'éducation  
Abuja

## Philippines

M. Ramon C. Bacani  
Sous-Secrétaire  
Ministère de l'éducation, département de l'éducation  
Meralco Avenue, Pasig City 1600, Philippines  
Tél. : (632) 633-72-03  
Fax : (632) 631-84-92  
Courriel : rcbacani@deped.gov.ph

## Sénégal

M. Mohamed Gueye  
Expert  
Direction de la planification et de la réforme éducative (DPRE)  
Dakar, Sénégal

## Sierra Leone

M. Horatio Nelson-Williams  
Coordinateur de l'EPT

## Universités

### Université de Georgetown

Mme Phyllis Magrab  
Directrice  
Global Education Consortium of U.S. Colleges and Universities  
Georgetown University Box 571485  
Washington DC 20057-1485, États-Unis  
Tél. : 202 687 8837  
Fax : 202 687 8899  
Courriel : magrabp@georgetown.edu

## Société civile

### Center for Universal Education, Council on Foreign Relations États-Unis

M. Gene Sperling  
Directeur  
Center for Universal Education, Council on Foreign Relations, États-Unis  
1779 Massachusetts Avenue N.W. suite 710  
Washington DC, États-Unis  
Courriel : gsperling@cfr.org

### AIESEC International

M. Ildiko Kostyak  
Responsable des partenariats hors entreprises  
AIESEC International  
Teilingerstraat 126, 3032-AW Rotterdam, Pays-Bas  
Tél. : +31 10 443 4378  
Fax : +31 10 265 1386  
Courriel : IldikoK@ai.aiesec.org  
Site Web : <http://www.aiesec.org>

## Autres

### Groupe consultatif sur les soins et le développement de la petite enfance (CGECCD)

Mme Chanel Croker  
Co-Directrice  
c/o Ryerson University, Faculty of Community Services  
Toronto, Ontario M5B 2K3  
Tél. : (416) 979-5384

Mme Louise Zymanyi  
Co-Directrice  
c/o Ryerson University, Faculty of Community Services  
350 Victoria Street (SHE 588)  
Toronto, Ontario M5B 2K3  
Tél. : (416) 979-5384

### Hewlett Foundation

Mme Lynn M. Murphy  
Directrice de recherche  
The William and Flora Hewlett Foundation  
2121 Sand Hill Road, Menlo Park, CA 94025  
Tél. : 650 234 4500 ext. 5638  
Fax : 650 234 1980  
Courriel : lmurphy@hewlett.org

## 7. UNESCO

M. Koïchiro Matsuura  
Directeur général

M. Peter Smith  
ADG/ED

### Directeurs du Secteur Éducation

M. Nicholas Burnett  
DIR/GMR

M. Georges Haddad  
DIR/ED/HED

M. Mir Asghar Husain  
DIR/ED/EPS

M. Wataru Iwamoto  
DIR/ED/STV

Mme Ann Ndong Jatta  
DIR/ED/BAS

M. Mark Richmond  
Directeur p. i. de la Division de la coordination des priorités des Nations Unies en matière d'éducation

M. Abhimanyu Singh  
DIR/ED/EFA

### Bureaux régionaux et unités hors Siège

#### UNESCO Bangkok

M. Sheldon Shaeffer  
Directeur du Bureau  
Box 967, Prakanong P.O. Bangkok, Thaïlande  
Tél. : 66 2 391 8474  
Fax : 66 2 391 0866  
Courriel : s.shaeffer@unesco.org

#### UNESCO Dakar

Mme Lalla Aïcha Ben Barka  
Directrice du Bureau  
12 Ave. L.S Senghor, Dakar, Sénégal  
Tél. : 221 8492328  
Courriel : la.ben-barka@unesco.org

M. Magatte Faye  
UNESCO Breda  
Courriel : m.faye@unesco.org

#### UNESCO Santiago

Mme Ana Luiza Machado  
Directrice  
Bureau régional pour l'éducation  
Enrique Delpiano, 2058, Santiago du Chili  
Tél. : +562 47 24 616  
Fax : +562 65 51 047  
Courriel : machado@unesco.cl

## Instituts

### IIEP

M. Mark Bray  
Directeur de l'Institut international de l'UNESCO pour la planification de l'éducation (IIEP)  
7-9 rue Eugène Delacroix 75116 Paris France  
Tél. : 01 45 03 77 10  
Fax : 01 40 72 83 66  
Courriel : m.bray@iiep.unesco.org

### ISU

Mme Alison Kennedy  
Chef de la Section de l'éducation  
Courriel : a.kennedy@uis.unesco.org

M. Saïd Belkachla  
Spécialiste du programme pour l'éducation  
Tél. : +1 514 343 7692  
Fax : +1 514 343 6872  
Courriel : s.belkachla@uis.unesco.org

Albert Motivans  
ISU  
Courriel : a.motivans@uis.unesco.org

**Autres Secteurs de l'UNESCO****ODG****Mme Elizabeth Fordham**

Bureau exécutif, ODG/RED

**ERC**M. Philipp Muller-Wirth  
ERC/CFS/MLT

Mme Jinchai Clarke

ERC/CFS/MLT

**8. Rapporteurs**M. Allen Caldwell  
Rapporteur principal*Assisté de :*Mme Kaori Adachi  
Mme Lina Benete  
Mme Theophania Chavatzia  
Mme Astrid Gillet  
Mme Faryal Khan  
Mme Florence Migeon  
Mme Abby Riddel  
M. Clinton Robinson  
Mme Riho Sakurai**9. Délégations permanentes  
auprès de l'UNESCO****Bénin**Mme Françoise Medegan  
Première conseillère**Côte d'Ivoire**S. E. Mme Odette Yao Yao  
Ambassadrice, déléguée permanente  
Délégation permanente de la Côte d'Ivoire  
auprès de l'UNESCO  
Maison de l'UNESCO**République démocratique du Congo**S. E. M. Jean de Dieu Moleka Liambi  
Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire  
de la République démocratique  
du Congo en France  
Délégué permanent**Saint-Siège**M. Francesco Follo  
Observateur permanent du Saint-Siège à  
l'UNESCO  
Courriel : op.saint-siege@unesco.org**Espagne**Mme María Luz Ocana  
Conseillère adjointe pour l'éducation  
Délégation permanente de l'Espagne auprès de  
l'UNESCO  
Courriel : dl.Hispania@unesco.org**10. Autres****Pax Romana**Mme Maria Giovannelli Le Péchoux  
Représentante permanente de Pax Romana  
auprès de l'UNESCO  
Présidente de la Commission programmatique  
mixte ONG/UNESCO  
« Dialogue entre les cultures pour la paix »  
5 Place Charles Digeon, 94160 Saint-Mandé,  
France  
Tél. /Fax : 331 43 28 61 50**Zonta International**Mme Janine Ndiaye  
Présidente**11. Secrétariat (ED/EFA)**Mme Khawla Shaheen  
Mme Sabine Detzel  
Mme Mari Yasunaga  
M. Akihiko Noda  
Mme Mary Konin  
Mme Maimouna Niang